Histoire & Traditions Populaires



Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot - 14170 L'Oudon N°140 - décembre 2017

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot 14170 L'Oudon

Téléphone: 02 31 20 62 72

Courriel: j.maneuvrier@gmail.com

Web: www.lebillot.org

Décembre 2017 - n°140 - 45 année

Abonnement et adhésion à l'association : 21 € (pour un envoi par la poste, ajouter 10 €)

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association: Président: Jack Maneuvrier. Vice-Présidents: Dominique Bordeaux, Michel Nigault, François Wèbre. Trésoriers: Chantal GUILLIN, Almir BELLIER. Secrétaires: Paule BRICON, Marie-Thérèse HUGOT. Membres: Jean-Jacques BAIZE, Yvon et Arlette Bouillé, Lucien Bertrand, Eric Bourgault, Denise Bourgault, Thierry Bricon, Stéphanie Bricon, José et Claude Castel, Florent et Mercé Chaboissier, Michel et May Chanu, Claire Coeuret, Yvette Denis, Jean-Pierre et Roselyne Gallou, Pierre et Christiane Girard, Mauricette GODET, Gérard GUILLIN, Guy HARDOUIN, Daniel et Monique Lalizel, Bernard et Majo Lecerf, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Danie Maneuvrier, Jean-Paul et Françoise MECKERT, Odile PLÉKAN, Christophe ROBERT, Olivier et Fabienne Storez, Évelyne Tosello, Jean et Françoise TRAMBLAIS, Colette WEBRE.

Secrétariat d'édition et mise en page : Arno Maneuvrier.

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel - n°140

Sommaire

À nos lecteurs p. 7 Jack Maneuvrier
La journée «manoirs» du 8 octobre 2017p. 9 Jack Maneuvrier
Le manoir de La Plesse
Notes de toponymie normande : le manoir de La Plesse p. 31 Dominique Fournier
Le château de Hiéville
La roue qui parle du moulin d'Ouvillep. 37 José Castel
En 1918, le camembert devenait un héros nationalp. 43 Arno Maneuvrier
De son observatoire, il a suivi la Bataille de Normandiep. 51 François Havin
La tour Leblanc-Barbedienne p. 56 Arno Maneuvrier
Juliette Foucaud, un siècle d'existence bien remplie p. 59 François Havin
Après la « Der des Ders », le temps des hommages p. 67 Arno Maneuvrier
Adelina Castel, souvenirs du camp d'Arromanchesp. 83 Arno Maneuvrier
La chouannerie dans le canton de Saint-Pierre-sur-Divesp. 99 Henri Vautorte †

À nos lecteurs

Jack MANEUVRIER

Comme vous pouvez le constater en tenant ce numéro 140 d'Histoire et Traditions Populaires, 2018 est l'année d'un important changement de cap. Désormais, HTP devient semestriel, et non plus trimestriel. En contrepartie, chaque livraison du bulletin sera plus copieuse qu'auparavant, et son édition bénéficiera d'un plus grand soin : maquette aérée, impression professionnelle, dos carré collé, et un format plus confortable pour la lecture, mais surtout l'archivage. En outre, nous envisageons l'introduction de pages en couleurs dès le numéro 141, qui sera également le catalogue de l'exposition «Un manoir en Pays d'Auge».

Chaque année, nos adhérents recevront donc deux parutions. La première, en juin, sera consacrée à notre exposition annuelle ; la seconde, en décembre, aux articles habituels de notre bulletin. Afin que chacun puisse rester informé sur l'activité de l'association, un courrier sera également adressé en mars et en septembre.

Les rendez-vous habituels, Forum des savoir-faire et des traditions populaires, journée « manoirs » et randonnées pédestres avec l'association « Randonnées et Patrimoine de la Viette et de L'Oudon » auront lieu comme tous les ans. Une excursion en car sera également organisée, ainsi qu'une sortie en voitures individuelles le 14 avril 2018. Elle aura pour destination le musée de Vieux-la-Romaine, avec la découverte de l'exposition « La hache », réalisée par nos amis de l'association Archéo 125.

Enfin, si le Conseil d'administration de l'association a supprimé l'ancien tarif «abonnement seul» à 17 \in , le tarif «adhésion avec abonnement au bulletin» (21 \in) reste inchangé (ajouter 10 \in de frais de port en cas d'envois par la poste).

Nous vous remercions pour la confiance et le soutien que vous voudrez bien nous témoigner en renouvelant votre abonnement, soit à l'aide du coupon glissé dans le présent ouvrage, soit sur papier libre envoyé au Foyer Rural du Billot, 36 le Billot, 14170 L'Oudon.

Jack MANEUVRIER

La journée « manoirs » du 8 octobre 2017

Jack Maneuvrier

Le dimanche 8 octobre 2017 à 9 heures, 125 adhérents d'« Histoire et Traditions Populaires » quittent le Foyer rural du Billot pour partir à la découverte de quelques manoirs du sud du Pays d'Auge.

Au programme de la journée : le matin, domaine de La Halbardière aux Autels-Saint-Bazile et manoir de La Plesse à Saint-Germain-de-Montgommery. Puis le repas au Foyer rural, où François Wèbre et Majo Lecerf ont préparé des grillades au barbecue et Alain Coeuret des frites. Fromages locaux et dessert (bourdin) complètent le repas.

L'après-midi : moulin d'Ouville-la-Bien-Tournée, manoir de Brécourt, château de Hiéville.

Les participants se séparent après avoir dégusté l'excellent cidre bouché de Julien Frémont.

La prochaine sortie «manoirs» aura lieu fin septembre 2018.



Les participants à la journée «manoirs» devant le manoir de La Plesse (photo Thierry Bricon)

Le manoir de La Plesse

Michel Cottin (1994)

Le manoir de La Plesse, situé sur la commune de Saint-Germain-de-Montgommery, se trouve au cœur d'un beau et grand domaine qui a conservé une grande partie de ses bâtiments anciens. Cela, il le doit peut-être à son isolement, mais aussi à la qualité de sa situation; deux facteurs qui lui ont vraisemblablement évité de trop fréquents démembrements. En effet, quoique constitué depuis au moins quatre siècles, ce domaine a peu varié de contenance au cours des âges.

Sa position dans un lieu agréable entre tous, alliée à la qualité de son bâti, avait retenu l'attention de Charles Vasseur, qui lui avait consacré quelques lignes publiées par Arcisse de Caumont dans sa *Statistique* monumentale; et bien que souvent visité depuis par les Sociétés savantes, ce manoir n'a pas suscité de recherches nouvelles.

Mais si l'on détaille ce bel ensemble, on remarque vite une grande disparité dans les campagnes de construction ou de transformations, témoignage d'une grande continuité dans la mise en valeur de ce patrimoine.

Il mérite cependant de retenir l'attention. Aussi, nous nous proposons dans un premier temps de retracer son histoire ; puis, au travers d'une étude de ses structures et de sa décoration, de reconstituer les étapes de son édification. Enfin, pour terminer, en croisant ces deux études, historique et archéologiques, nous essaierons de le situer dans le contexte augeron et de le dater.

Historique

Le manoir de La Plesse tire son nom du toponyme *Plessis*¹, fréquemment rencontré en Normandie. C. Hippeau² en signale une dizaine dans le Calvados, dont un sur la commune limitrophe de Lisores. Blosseville³ en dénombre une quarantaine pour le département de l'Eure et Louis Duval⁴ relève dix Plessis et une Plesse dans l'Orne.

^{1.} Sur ce toponyme, voir l'article de Jean-François Maréchal, «L'origine viking des mottes féodales», revue *Le Pays d'Auge*, 27, 4-1977, pp. 31-32.

^{2.} C. HIPPEAU, Dictionnaire topographique du département du Calvados, Paris, Imp. Nationale, 1883.

^{3.} Bénigne-Ernest Poret de Blosseville, Dictionnaire topographique du département de l'Eure contenant les noms de lieux anciens et modernes, Paris, Imp. Nationale, 1878.

^{4.} Inventaire sommaire Archives Départementales de l'Orne. Série H, Alençon, 1910.



Le manoir de La Plesse (photo Thierry Bricon)

Signifiant soit *clôture* ou *palissade*⁵, soit *lieu enclos d'une palissade*, *d'une haie*⁶ et par extension se rattachant à l'idée de lieu fortifié, ce terme tire son origine du verbe latin *plaxare* — ce qui explique que les textes les plus anciens concernant cette terre nous aient conservé la forme *Plaisse* —, traduit par *tresser*, *entrelacer*⁷. C'est d'ailleurs ce sens que le mot *plessis* ou *plesse* avait conservé dans le parler normand⁸.

Par extension, nous dit François de Beaurepaire⁹, ce terme pouvait également désigner une habitation située dans un enclos.

Dans le département du Calvados¹⁰, dans l'Eure¹¹, ce toponyme se rencontre dans la charte concédée par Guillaume Le Conquérant en 1074 en faveur de l'église de Bayeux¹². À partir du premier tiers du XII^e siècle, les

^{5.} Sur l'utilisation de ces palissades, voir Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, traduction de Robert Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1963, t. 1, pp. 93-94.

^{6.} Charles Du Cange, Glossaire françois, Niort, 1879, II, 173.

^{7.} R. Gransaignes d'Hauterives, Dictionnaire d'ancien français, Paris, 1947.

^{8.} Henri Moisy, Dictionnaire de patois normand, Caen (1885).

^{9.} François de Beaurepaire, Les noms de communes et d'anciennes paroisses de la Manche, Paris, Picard, 1986, p. 177.

^{10.} C. HIPPEAU, op. cit., art. Le Plessis-Grimoult.

^{11.} François de Beaurepaire, Les noms de communes et d'anciennes paroisses de l'Eure, Paris, Picard, 1981, p. 259.

^{12.} F. Marchegay, «Chartes normandes de l'abbaye de Saint-Florent près Saumur de 710 à 1200 environ», MSAN, XXX, pp. 700-701.

mentions deviennent plus fréquentes. Outre celle de 1135 concernant également Le Plessis-Grimoult et celle de 1143 pour Le Plessis-Mahiet, elles sont particulièrement abondantes dans le troisième quart du xII^e siècle¹³. Ce terme, il faut le remarquer, apparaît pour la première fois sous la plume d'Orderic Vital¹⁴, qui rédige son *Histoire ecclésiastique* en 1127 et 1131¹⁵.

Certes, ce type de protection était connu depuis fort longtemps¹⁶ et utilisé par des seigneurs importants comme pouvait l'être Grimoud, mais dans le contexte des interdits de construire des demeures fortifiées promulgués par les fils de Guillaume Le Conquérant¹⁷, ce type de défenses légères, donc échappant aux interdic-

Citée et étudiée par Henri Navel, BSAN, LI, pp. 122-127 et Élisabeth Zadora-Rio, «L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult (Calvados), contribution à l'étude historique et archéologique de l'habitat seigneurial au xi° siècle », *Archéologie médiévale*, III-IV, 1973-1974, p. 112.

^{13.} Auguste Le Prévost, *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, Évreux, Ancelle, 1839, pp. 222-225.

^{14.} Orderic VITAL, *Historiae ecclesiasticae libi tredecim...* Emandavit Augustus Le Prevost, Paris, 1838-1855, t. II, p.428 et t. IV, p. 318.

^{15.} Léopold Delisle, notice sur Orderic Vital in *Historiae...* (cf. note précédente).

^{16.} Voir parmi les textes rassemblés par Gabriel FOURNIER, *Le château dans la France médiévale*, Paris, Aubier, 1978, p.269, la mention dans le capitulaire de Pitres (25 juin 864) de l'emploi de la haie parmi les moyens de défense.

^{17.} Gabriel FOURNIER, *ibid.*, citation du texte des *Consuetudines et justicie* (1091), pp. 300-301.

tions, mais faciles à construire et cependant efficaces contre les coups de main, durent proliférer.

Toute une étude reste à faire pour connaître la nature féodale des terres sur lesquelles s'élevaient ces plessis. À Saint-Germain-de-Montgommery, par exemple, il s'agit d'une terre réputée roturière au xv1° siècle — mais l'était-elle lors de son édification ? –, tandis qu'à Saint-Germain-la-Campagne¹⁸, ce fief aurait été le chefmoi d'un immense domaine de 2 000 hectares.

Dans le cadre des recherches actuelles sur les maisons-fortes et sur l'évolution des châteaux¹⁹, ce sujet est tout à fait d'actualité.

Les mouvances féodales de Saint-Germain-de-Montgommery

Pour bien situer la position de l'ancien domaine de La Plesse, il peut être intéressant de reconstituer les mouvances féodales de cette paroisse.

Au milieu du XI^e siècle, selon toute vraisemblance, la totalité du territoire de la paroisse de Saint-Germain-de-Montgommery appartenait à la famille de Montgommery²⁰. Quelques siècles plus tard, la situa-

^{18.} Henri Pellerin, «Le manoir du Plessis à Saint-Germain-la-Campagne», *Le Pays d'Auge*, 19, 1-1969, pp. 22-28 et 2-1969, pp. 5-11.

^{19.} À Caen, grâce à la revue *Château-Gaillard*, dans l'Est autour de Michel Bur et dans le Sud-Ouest dans le cadre des colloques de castellologie de Flaran, des publications régulières approfondissent de nombreux points de détails restés dans l'ombre jusqu'ici.

^{20.} Sur la famille de Montgommery, voir la généalogie établie par Louis de Neuville et publiée par Arcisse de Caumont, *Stastistique*

tion était devenue la suivante : l'abbesse d'Almenèches et l'abbé de Saint-André-de-Gouffern continuaient à se partager les biens concédés par Roger II de Montgommery et ses successeurs, tandis que deux fiefs, celui de la Tour et celui des Champeaux, ainsi que la vavasserie de La Plesse, relevaient du comté de Montgommery et le quart de fief de Saint-Germain du Comté d'Alençon.

L'abbesse d'Almenèches tenait quelques terres de faible importance, constituant un membre de la baronnie de Camembert, mais aussi le patronage et les dîmes qui figurent pour 35 livres dans le Pouillé de 1350²¹, dîmes affermées au xVIII^e siècle au curé du lieu.

Pour sa part, l'abbaye de Gouffern y avait la «noble terre de Montgommery et de La Brévière»²², et un moulin donné en 1143 par Robert II de Montgommery²³, proche d'un prieuré sous le titre de Saint-Mathieu relevant également de Gouffern, connu par la prose de possession qu'en fit M^e Louis Loutreil le 31 juillet 1754²⁴. La relation détaillée de cette prise de possession révèle un bénéfice inconnu des Pouillés, mais sans

monumentale t.V, pp. 642-646, ainsi que l'article du C^{dt} Navel., «Institutions féodales en Normandie», BSAN, LI, pp. 12-13 et 134-136. Nous n'avons pas pu consulter la récente maîtrise de Dominique Tostain, La seigneurie de Montgommery, Université de Caen, 1988.

^{21.} Auguste Longnon, *Pouillés de la province de Rouen*, Paris 1903, p. 261 D.

^{22.} AD Calvados, H 6516.

^{23.} Clovis Bunel, XXVII, p. 45, 1.29.

^{24.} Abbé Piel, Insinuations ecclesiastiques...III, 213.

doute de peu d'importance, puisque le meunier voisin ignorait alors qui en détenait la clé.

La terre de La Plesse

Nous l'avons vu, il s'agissait d'une terre roturière qui, au xvi^e siècle, payait un cens et à ce titre ne devait pas de devoirs de chevalier et ne figure pas dans « le livre valeur abrégé de la terre de Montgommery et de Vinas et des appartenans à noble et puissant monseigneur Jacques de Harcourt, seigneur desdits lieux, extrait des comptes d'icelle terre en l'an de grâce 1383 », tout en pouvant parfois prendre le titre de fief²⁵, comme nous le voyons dans un document de la fin du xviii^e siècle, faisant référence à un aveu du 26 juillet 1737²⁶ où les propriétaires utilisent le terme de « fief de la Plesse ».

Les propriétaires

L'essentiel de ce que nous savons de l'histoire de La Plesse se trouve fort bien résumé dans l'article rédigé par Louis de Neuville et inséré par Caumont dans sa Statistique monumentale. Cependant, celui-ci, recherchant l'origine du nom de ce domaine, le rattachait à une famille de la Plesse originaire de la région de Conches, blasonnant d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses. Mais l'on peut aussi raisonnablement supposer qu'il n'en est rien, car les Le François sortent de l'une de ces familles ro-

^{25.} Voir à ce sujet Carabie, 1943, p. 254 sq.

^{26.} AD Orne, A. Montgommery.

turières, profondément attachées à la terre, dont nous pouvons suivre la trace pendant près de six siècles dans les archives régionales.

Pour les Le François, la première mention s'en trouve dans une charte de 1228, par laquelle Roger de Montgommery, dit seigneur de Montgommery, inféodé à Richard, cède un bois situé entre la terre de Guillaume Le François sur la rivière de la Vie et sur la rivière de Monne jusqu'au pont de Brévières. Le bois ainsi concédé figure encore dans les biens de l'abbaye de Gouffern, et en 1606, Jacques Margeot, sieur de Saint-Ouen, rend aveu pour « une pièce de terre en bois taillis nommé le bois Le François, contenant quatre acres et demy ou environ, jouxte d'un costé Gervais Du Roy et Pierre Bonnet, chacun en partie, d'autre costé Jehan Cousin, Jacques et Marc Le Noir, en partie d'un bout... et d'autre bout le chemin tendant aux Loges».

Certains membres de cette famille se trouvaient peut-être installés également à proximité, tel ce Thomas Le Franchois, possessionné à Boissey en 1318, sur les terres des Tilly²⁷.

^{27. «}Item, a Boissey et environ: premièrement en la main Jehan des Eiz, trente solz, une geline, dix oez, deux deniers; par la main Richard de Fourquette à la Saint-Michel, cinq solz, par la main Richard de la Court, à la Saint-Michel pour vingt deux acres de terre vint solz; par la main Thomas Le Franchois, pour sept acres de terre, cinq solz, une mine daveine, trois capons, trois deniers, trente oez, trois deniers à la Saint-Michel; par Denis Pinchon, pour Richars Gosce, pour une masure, cinq solz; par Thomas Alechire, pour une acre de terre, deux solz… » (dans la suite de l'acte dont une partie concerne également Boissey, autre mention de ce Thomas Le Franchois) dans Gustave

Dans la rendue des comptes de Lehan Le Muet, vicomte d'Orbec, pour la Saint-Michel 1444, on relève un article consacré à Robin Le François, sergent de Saint-Évroult, « qui fut pris par les ennemis et incontinent pendu à un arbre ». En raison de cette disparition, sa veuve et ses enfants, dont Jehan Le François, doivent en 1444 la somme de IX livres, somme dont ils reçoivent quittance et don.

Dans l'aveu rendu en 1484 par Jean Bardoul pour le noble fief de Caudemonne, figure un Pierre Le François, officier du comté de Montgommery, qui déclare en tenir les plaids au nom de «noble et puissante dame Jehanne de Harcourt comtesse de Tanquarville et de Montgommery vicomtesse de Meulan»²⁸.

Si la famille est bien implantée dans la région proche de Saint-Germain-de-Montgommery, les Le François de La Plesse ne remontent avec sûreté qu'à Jean, sieur de Livet, de la Plesse et d'Avenel, cité vers 1520.

Peut-être peut-on placer ici Pierre Le François qui, avec ses voisins Jean et Romain Billard des Champeaux et Jacques Collet sieur des Hommes, accompagnent le duc de Montpensier dans la malheureuse affaire des Gaultiers²⁹.

Après lui, son fils, ou plutôt l'un de ses fils car nous ignorons qui hérita de la terre de La Plesse, Noël en

SAIGE, Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion provenant des archives des Matignons, publié par ordre de S.A. le Prince de Monaco, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1885, pp. 33-34.

^{28.} AD Orne, A. Montgommery, III.8.

^{29.} Cité par le Dr Boulard, 1948, p. 47.

1551, puis Guillaume fils de Noël en 1613 et François, fils et unique héritier de Guillaume en 1624, rendirent aveu pour le fief de Livet, à Saint-Michel-de-Livet, sans qu'il soit fait mention de La Plesse. Quel était leur lien avec Nicolas Le François, sieur de La Plesse, trouvé noble à Saint-Germain-de-Montgommery en 1666³⁰ et Jacques, sieur de Saint-Nicolas à Échauffour ? Nous n'avons pu l'établir.

Au moment de la Révolution de 1789, l'administration municipale ne signale aucun Le François sur le territoire de Saint-Germain, et tout au plus relève-t-on le nom du Cen Le François des Tourailles, demeurant à Écouché, qui reste devoir à la fabrique de Saint-Germain-de-Montgommery une rentre de trois livres à la représentation de Jean Le François, d'Argentan.

Après eux, selon Louis de Neuville, la propriété passa à la famille de Caqueray, puis aux Porlier de Rubelle, aux Augustin-Normand, puis aux Laniel.

Description

Le manoir de La Plesse, contrairement à ce que l'on constate fort souvent, a conservé la majeure partie de ses bâtiments agricoles anciens et ceux-ci n'ont pas subi d'altération majeure. Certes, en détaillant ce bel ensemble, on remarque facilement une grande disparité dans les campagnes de construction ou de transforma-

^{30.} Gravelle-Desulis, «Recherche de la noblesse d'Alençon faite par de Marle», *Annuaire de l'Orne*, p. 263. Un manuscrit de cette même recherche le porte comme demeurant à Méry.

tions, mais chaque élément, pris isolément, est intéressant, car il porte témoignage d'une grande continuité dans la mise en valeur de ce domaine et permet de suivre son évolution, tant qualitative que quantitative, chaque nouvelle production ou chaque progression de la production se traduisant par une nouvelle construction ou l'agrandissement d'un bâtiment existant.

Cette permanence d'occupation, cette constante amélioration, la conservation de son bâti ancien, sont dus à de multiples facteurs : présence de l'eau, qualité des terres, isolement relatif à l'abri des grandes routes, mais aussi proximité de marchés actifs. Tous ces facteurs n'ont sans doute pas été sans influer sur son destin et participer au maintien de son intégrité, puisque constitué depuis au moins quatre siècles. Nous le verrons en évoquant son histoire, ce domaine, pour ce que l'on peut en juger, n'a pratiquement pas dû varier de contenance au cours des âges.

Ainsi, dans le document de la fin du xVIII^e siècle, faisant référence à un aveu du 28 juillet 1737³¹, les propriétaires déclarent que ce domaine s'étend sur 100 acres, soit environ 81 ha 72 a³². Depuis, malgré un certain nombre de mutations, cette propriété a conservé cette superficie.

^{31.} AD Orne, Série A, Fonds Montgommery.

^{32.} Sur la base des recherches du commandant Henri Navel, Recherches sur les anciennes mesures agraires normandes. Acres, vergées, perches. Caen, 1932, 156 p.

Situation

Un certain nombre de manoirs de la région — Le Vigan à Saint-Martin-de-Fresnay, Betteville près de Pont-L'Évêque, par exemple — partagent cette situation à la rupture d'un plateau, situation permettant de bénéficier à la fois d'un point d'eau et de la faculté de se retirer dans les bois qui généralement couronnent les hauteurs. On peut également penser que ces manoirs ont succédé à des points fortifiés très anciens, à des arx tels ceux mentionnés dans les capitulaires carolingiens³³, ou dans certains cartulaires³⁴.

L'ensemble des constructions, demeure et bâtiments agricoles, forme un U très ouvert dont l'habitation ferme le fond avec une façade principale orientée à l'ouest. Le manoir lui-même surplombe une petite vallée parallèle à celle de la Vie, proche de l'ancienne voie de crête reliant La Chapelle-Haute-Grue à la Croix-Forget.

^{33.} Cités et commentés in Johannes Steensstrup, Les invasions normandes en France, Paris, Albin Michel, 1969.

^{34.} Voir entre autres dans Jacques Bousquet, «Trois révolutions aux origines des châteaux forts médiévaux. Renversements et Renaissance» dans Yves Bruand et al., Châteaux et Révolutions en Gascogne, Actes du quatrième colloque de castellologie de Flaran, 1991, pp. 11-28 — un texte de 801 extrait du cartulaire de l'abbaye de Conques mentionnant le riche Leutade qui donne à l'abbaye « dans la vallée du Tarn, le lieu ou villa de Prix, avec sa maison de maître — casa dominicale — c'est-à-dire une grande exploitation agricole et il y joint le rocher — rocca — « où nous et nos parents avons eu coutume de nous fortifier — incastellare — en face de mauvaises gens — gentes nefendas.»

Les voies d'accès

En Pays d'Auge, en règle générale, les voies d'accès conditionnent l'implantation de nos manoirs. Dans le cas présent, les traces des routes anciennes sont peu visibles, mais une voie oblique passant devant la façade de l'habitation se dirigeant vers Vimoutiers est sans doute à l'origine du choix de l'orientation de la façade principale.

Maison d'habitation

La maison d'habitation est construite sur un plan rectangulaire de 18 m de longueur sur 7 m de large.

Les cinq premières travées du rez-de-chaussée en partant de la droite, l'ancien mur de pignon Nord devenu cloison de séparation intérieure, la partie de la façade arrière correspondant aux cinq premières travées et peut-être le pignon Sud, sont homogènes et constituent la première phase de construction.

Les deux premières travées en partant de la droite sont construite sur la cave. Sur la façade postérieure, une tourelle contenant l'escalier et de chaque côté de celui-ci, deux petites galeries desservant les appartements d'étage. L'ensemble comprend huit travées étroites d'environ 2,10 m d'entrave, mais un examen même superficiel permet de déceler plusieurs campagnes de construction.

Soubassement

Autant que dans son plan, le soubassement, tout au moins de ce que l'on peut en voir, permet de suivre les

différentes phases de construction par l'emploi différencié des matériaux, par leur technique de mise en œuvre et leur mode de pose. Partant de la droite vers la gauche, l'on discerne mal la nature du soubassement de la partie la plus ancienne, mais il semble qu'il ait été constitué de blocs de «roussin», cette oolithe ferrugineuse du Sud Pays d'Auge, blocs de forte taille, à peine dégrossis, calés sous les poteaux les soutenant. L'espace intermédiaire est garni d'un blocage de silex tout venant, noyé dans un bain de mortier. Au-delà et tout particulièrement sous la grande adjonction, l'on distingue un emploi très caractéristique de harpes de pierre, reprises par endroits en briques, avec panneaux de silex taillés et posés par lits. La cheminée du pignon Nord comporte plusieurs assises de roussin et ensuite un appareillage de harpes d'angle en calcaire cénomanien avec remplissage de silex.

Le mur soutenant le pan de bois fermant le dessus de la galerie Sud et qui correspond à une adjonction postérieure à l'édification de la tourelle et de cette galerie est construit en pierre de roussin, de moyen appareil, taillés avec soin.

L'ensemble de la façade sur entrée est à encorbellement sur sommiers, mais, en décalage de son érection, l'on y remarque des différences, tant dans la section des bois employés que dans les techniques de mise en œuvre.

Les poteaux, la sablière basse et plus encore les sommiers des cinq premières travées, présentent des sections très importantes, courantes d'ailleurs pour l'époque, et le type de constructions, entre 0,40 m et

0,50 m, ce qui apparemment correspond à des arbres de plus de deux siècles. Les bois, épurés avec soin, exclusivement des chênes, sauf peut-être quelques pièces des combles, proviennent de fûts de belle venue, bien dressés. Les bois des trois dernières travées et des adjonctions ne possèdent pas la même puissance et les sections varient de 0,24 m à 0,30 m.

Le pan de bois étant masqué n'apparaît que sur la façade arrière, au niveau de la jonction du pan de bois et des fermes, et en cet endroit l'assemblage à tenon et mortaise du poteau et de l'entrait ne présente aucune particularité méritant d'être signalée.

Le surplomb de la façade présente le schéma classique dans la région lexovienne des encorbellements à trois éléments : sablière haute de rez-de-chaussée, entretoise d'encorbellement et sablière basse d'étage. La sablière haute de rez-de-chaussée se situe dans le plan de cette paroi, tandis que celle d'étage, posée sur la tête des sommiers, saillit de 0,?³⁵ m, l'espace entre ce deux pièces étant comblé par l'entretoise.

Structure des pans de bois

Des colombes ou tournisses ou colombages, pièces de bois verticales, garnissent les intervalles entre les poteaux, mais rien ne subsiste, ni sur la façade, ni en arrière de la disposition originale et ce que nous voyons aux phases 2 ou 3. Seule la guette d'angle de la façade, qui trouvait son équivalence sur la façade arrière, se

^{35.} Sic dans l'article original. [Note du claviste]

rattache peut-être à la phase 1. Il est possible que, lors de la construction, les panneaux d'allège sous fenêtre aient reçu un remplissage de croix de Saint-André, car les poteaux de la façade arrière ne portent la trace d'aucun assemblage et ces croisillons pouvaient s'assembler la sablière et sous l'appui des fenêtres.

Les hourdis

Actuellement, l'ensemble des façades visibles (nous ignorons ce que couvre le bardage d'ardoise), exception faite des jonctions arrières, possède un hourdis de briques, mais nous n'avons pu vérifier la forme des colombages et nous ignorons la nature du hourdis d'origine. La partie visible des poteaux arrière correspondant à la phase 1, portent sur une face des cavités et sur l'autre un buchage continu destiné au logement de pannetons qui témoignent de l'emploi d'un hourdis de terre. En opposition, le pan de bois de l'ancien pignon vidé de ses hourdis, permet de constater la présence d'un « crâne » semi-circulaire lié généralement à la présence de hourdis de tuileaux ou de briques de remplissages sans tenon. Il subsiste là un point qui reste à éclaircir.

Michel COTTIN (1994)

Bibliographie

BOULARD, 1948: BARD (Jean Boulard, dit Jean), Fresque historique, illustrations de Gaëtan Douis, Alençon, Imprimerie Alençonnaise, 1948, In 4°, p. 47. + ind. : «(Les Gautiers) Commandés par Vaumartel, ils se dirigèrent vers Falaise, que le duc de Montpensier, partisan de Henri IV, assiégeait. Des seigneurs de la région de Vimoutiers comme Jean et Romain Billard des Champeaux, Pierre Le François de La Plesse, de Saint-Germain-de-Montgommery, Jacques Collet sieur des Hommes, étaient avec Montpensier. Par contre, beaucoup de paysans étaient enrôlés dans les rangs de Condé-Brissac. Les Gautiers furent écrasés en plusieurs rencontres par Montpensier et prirent la fuite. Poursuivis, ils furent rejoints sur les bruyères de Crouttes, où Montpensier «en occizant tout et autant qu'il en trouva sous sa main»».

Bunel, Clovis, *Recueil des actes des comtes de Ponthieu*, n°XXVII, p.45, 1.29.

CARABIE, Robert, La propriété foncière dans le très ancien droit normand (XI°-XIII° siècles). I.- La propriété domaniale, Caen, Bigot, 1943. In-8° (30)-347-LXXVII p., tableaux (Bibliothèque d'histoire du droit normand - deuxième série : Études, tome V)

Carles André et Lévêque Claude, «Promenade de printemps de l'Association du Pays d'Auge et Assemblée générale - Dimanche 10 juin », revue *Le Pays d'Auge*, 40 - n°8, août 1990, pp. 18-28.

- CAUMONT Arcisse de, *Statistique monumentale du Calvados*, Paris-Caen, Derache-Hardel, t. V, 1867. Réédition Floch, tome III, p. 649.
- DETERVILLE Philippe, «Saint-Germain-de-Montgommery, Manoir de La Plesse», *Petits et grands manoirs du Pays d'Auge*, pp. 162-163.
- DETERVILLE Philippe, «Saint-Germain-de-Montgommery, Le manoir des Tourelles», *Petits et grands manoirs du Pays d'Auge*, pp. 160-161.
- Duval Louis, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*. Orne. Archives ecclésiastiques. Série H. Tome 1, 1891 (n°1-1920). id° (n°1921-3351, t. II, 1894; id° (n°3352-4738). Tome III, id° (n°4739-5582). Tome IV. Prieurés et couvents de femmes Ordres religieux et militaires Établissements hospitaliers Compléments. Alençon, Herpin, 1903, XXXV 343 p.
- Éditions Flohic, *Le patrimoine des communes du Cal*vados p. 1121.
- FLOQUET Amable, Histoire du parlement de Normandie, Rouen; éd. Frère, 1840-1842, 7 vol. in-8°. I, p. 239 : «Gauthiers, Gaultiers ou Gautiers. On appelait gaultiers ou gautiers ceux qui habitaient les bois, du vieux mot français : gault ou gaut, bois, forêt, même mot que l'allemand wald; d'où tant de noms de lieux surnommés en gault, tels que Saint-Cyr-en-Gault, Marcilly-en-Gault. En outre, Favin nous apprend qu'on appelait gautiers les gens de faction ou brigues, les brigands qui faisaient leur retraite dans les bois, et de là ravageaient les campagnes.»

- FLIGNY Laurence, *Mobilier picard*, Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 1991. 23 octobre 1991 13 janvier 1992, s.l.s.d. Paris, Imp. Les Presses Artistiques, 1991. 210x210, 119 p., ill. couv. ill.
- GOURMONT Jean de, « Notre excursion de printemps », revue *Le Pays d'Auge*, 14, n°6, juin 1984, pp. 25-27.
- LAJOYE Patrice, «Notes archéologiques d'Arthème Pannier», *Bulletin de la Société historique de Lisieux* n°48, mai 2001.
- Maneuvrier Christophe, «La chapelle Saint-Mathieu à Saint-Germain-de-Montgommery», *Histoire et Traditions Populaires* n°35, Foyer rural du Billot, p. 32.
- Pannier Arthème : voir Archives de la Société Historique de Lisieux, NE12, 2^e carton.
- SAIGE Gustave, Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion provenant des archives des Matignon, publié sur ordre de S.A. le Prince de Monaco, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1885, in-4°, XXXIX-230p.; pp. 165 sq.

Note de toponymie normande Le manoir de La Plesse

Dominique FOURNIER

Le nom du manoir de la Plesse à Saint-Germain de Montgommery est attesté sous les formes suivantes :

PLESSE (LA), manoir et ancienne ferme à Saint-Germain-de-Montgommery, cn de Livarot [14]. — *Nicolas Le François, sieur de la Plesse* [graphie normalisée] 1666 SMC III 653, *la Plaise* 1753/1785 CC, *la Plesse* 1834 CN, *la Plisse F^{ne}* 1835/1845 EM, *la Plesse* 1883 DTC, 1946 INSEE, 1979 IGN, 1982, 2007 PTT, 2017 IGN.

Ce nom repose sur l'ancien français plaisse, plesse, qui a tout d'abord désigné une haie faite de branches entrelacées, puis un terrain clos entouré d'une telle haie. Le mot s'est maintenu en patois normand (ainsi que dans d'autres régions de France), avec un sens technique précis : il y désigne la branche d'une haie dépassant le niveau voulu de la clôture, et que l'on rabat obliquement vers le centre, où elle est maintenue par un lien. Le mot est également attesté dans le Berry avec le sens de "branche rabattue", et dans le Maine avec celui de "clôture" ou de "clôture en épines".

En ancien français, le mot plesse s'est appliqué particulièrement à un terrain clos, éventuellement destiné à être une réserve de bois, un enclos pour animaux, etc. Frédéric Godefroy en fournit dans son célèbre dictionnaire quelques exemples révélateurs : une petite plesse de boays contenant environ quatre journeux de terre, 1343¹; faire la plesse aux connins, 1406²; le suppliant et un autre en sa compaignie emmenerent une jeune femme amoureuse en unes plesses et groyes pres d'illec, 1575³.

L'ancien français plaisse, plesse représente soit le dérivé déverbal de plaissier, plessier, puis plaisser, plesser "courber, plier; entrelacer", soit directement le produit du gallo-roman "PLAXA, féminin de "PLAXU "plié, entrelacé", du latin populaire "plaxus, réfection tardive du latin classique plexus, de même sens. Ce dernier mot est le participe passé du verbe plectere "tresser", issu de l'indo-européen "plek-to-s, "plek-t-to-s, formes participiales du thème verbal "plek-to-, forme suffixée en-to- de la racine "plek- "plier; tresser" (cf. latin plicare "plier, replier"), élargissement en -k- de la racine "pel-"plier" (cf. anglais to fold, allemand falten "plier").

Les mots *plaisse* et *plaissier* appartiennent à une très riche famille en ancien français, dont *plaisseis*, *plessis* est

^{1.} DALF VI, p. 192a.

^{2.} *Ibid.*, d'après de Dénombrement de la vicomté de Conches; "faire l'enclos pour les lapins".

^{3.} DALF IV, p. 362c; ces deux joyeux lurons emmenèrent la dame "en des terrains clos et caillouteux (pour ne pas dire graveleux) près de là", pour quelque mystérieuse activité.

sans doute le mieux connu. Ce dernier possède tous les sens de *plaisse*, et a désigné de manière générale toutes sortes de lieux (terres, jardins, bois, maisons) clos de haies entrelacées, de claies, de clôtures ou de palissades. À cette même famille appartiennent encore les mots *plais*, synonyme de *plaisse*; *plaissié*, synonyme de *plaisseis*; *plaissee* "clos, parc fermé dehaies"; *plaisseur* "celui qui entrelace"; *plaissoir* "instrument pour entrelacer des joncs dont on fait des paniers"; *plaissoier* "aller par un chemin détourné", etc.

Dominique FOURNIER

ABRÉVIATIONS ET SOURCES

CC: Carte de Cassini, 1753/1785.

CN: Cadastre Napoléon (atlas de 1833, ADC 3P1956; matrices cadastrales de 1835, ADC 3P7207).

DALF: Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe s. au XVe s., Bouillon, Paris, 8 vol., 1881-1902 (réimpression Kraus, Vaduz, 1965).

DTC : Célestin Hippeau, Dictionnaire topographique du département du Calvados, Paris, 1883.

EM: cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889; Basse-Normandie cartographiée entre 1835 et 1845).

IGN: Cartes IGN (1:25 000).

INSEE : Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'IN-SEE (Calvados, 1946).

PTT: Annuaire téléphonique des PTT, puis, par convention, de France-Télécom.

SMC: Arcisse de Caumont, Statistique Monumentale du Calvados, 4 vol., Caen, 1857-1874.



Le château de Hiéville (photo Thierry Bricon)

Le château de Hiéville

Catherine ROUSSEAU

Dès le XIV^e siècle, on parle de maisons et de colombier sur le site du château de Hiéville. Vers 1450, un bourgeois de Saint-Pierre-sur-Dives fait l'acquisition d'un huitième de fief à Hiéville. De cette date à 1778, le fief seigneurial va demeurer dans la même famille : Guillaume, Philippe, François, Catherine Élisabeth Lhermite.

À la fin du xVIII^e siècle, Guillaume René d'Anneville et son épouse Catherine Geneviève Lehéricy en héritent.

Pendant la Révolution Française, le manoir seigneurial est confisqué et vendu comme bien national.

En 1835, c'est Myrtil Rochet, capitaine d'artillerie, qui en est le propriétaire. Vers 1860-1870, Charles Mesnil, banquier à Saint-Pierre-sur-Dives, épouse la fille de Myrtil Rochet, Eugénie Rochet, et fait construire l'actuel château sur l'emplacement de l'ancien manoir. Il fait réutiliser une partie de la charpente et des pierres. Le cartouche d'entrée au dessus de la porte principale, porte les initiales RR et M .

Cette construction dans le style Napoléon III présente, sur sa façade arrière, les effigies des propriétaires, ainsi que des représentations typiques, comme les animaux ou les éléments décoratifs.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le château est occupé par les Allemands.

Puis un nom revient souvent : Monsieur Deneuve, exploitant de bois. C'est certainement à cette période qu'ont été fabriquées les grandes penderies en bois exotique, ainsi que les belle boiseries de l'ancienne cuisine du château, dans laquelle se situe aujourd'hui l'Association artistique et culturelle Ciel des Arts.

Le château s'est ouvert à l'Europe avec des propriétaires anglais et allemand, puis récemment français et norvégien.

Aujourd'hui, le château de Hiéville entame une nouvelle page de son histoire : un lieu ouvert, qui a commencé à revivre avec ses chambres d'hôtes et son association Ciel des Arts, et qui se prépare à offrir un espace musical.

Catherine ROUSSEAU

La roue qui parle du moulin d'Ouville-la-Bien-Tournée

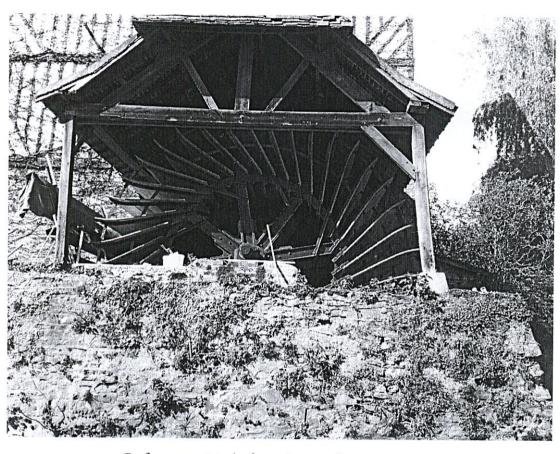
José CASTEL

Roue de type Sagébin — ensemble des pales incliné —, j'ai été construite à Louviers. Lors de l'incendie du moulin¹, en 1935, ce dernier fut entièrement détruit. Moi, j'ai eu chaud, mais j'ai été épargnée.

Malgré la reconstruction du moulin et sa renommée dans le canton pour sa mouture de blé, il fut délaissé. Le monde agricole subissait les premières réformes!

Le 12 juillet 1938, M. Joseph Lepetit achète le moulin et ses dépendances. Pendant la guerre, la mouture du blé se fait en «méthode débrouille»! Un nouveau programme de mouture de farine se met ensuite en place, pour le régal des porcs des fromageries Lepetit et autres animaux.

^{1.} Pour l'histoire du moulin, lire Marcel Coulon, «Histoire du moulin d'Ouville-la-Bien-Tournée», *Il était une fois le blé*, catalogue de l'exposition 2017, Foyer Rural du Billot, juin 2017.



Ce fut une période faste. Le moulin tournait toute la semaine. J'étais choyée par les meuniers que j'ai connus, MM. Séraphin Jimenez, José Vial, Mondiéque. La révolution industrielle était en route avec ses minoteries industrielles, ses réseaux de distribution, ses transports et la création des coopératives agricoles.

Le 24 mars 1965, M. Pierre Denis, grainetier, achète le moulin et sera le dernier meunier.

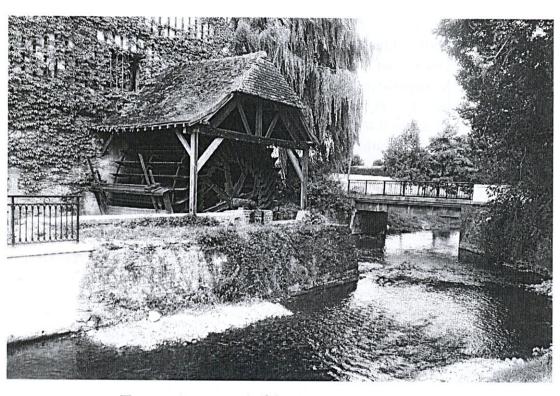
En 1971, le moulin est au chômage : la mouture, c'est terminé! Le moulin est racheté par M. Thierry Lenormand et sera reconverti en résidence secondaire. Je supporte mal l'arrêt de toute cette machinerie, et me lamente. Monsieur Lenormand est sympa. De temps en temps il me permet de tourner un tour de manège et même parfois de m'étourdir. Des travaux sont effectués : réfection des aubes, des pelles des vannages, mais je vieillis mal et suis une charge.

Moi, pauvre roue, je suis en cale sèche suite à un défaut d'alimentation en eau.

J'entends alors parler d'un projet de restauration du parcours hydraulique de la Dives concernant l'alimentation en eau du moulin : le bruit court sur l'eau... des projets, des projets...

Le projet est mis en application et des travaux très importants sont effectués pour transformer le cours de la rivière. Je suis à la retraite ; plus de grain à moudre et le moulin est mis hors service. La machinerie est désaccouplée de mon arbre de roue et la mouture est désormais impossible. Dans ce projet, je ne serai pas oubliée. En effet, les techniciens sont sympas avec moi, la vieille dame.

Une grande toilette commence alors : déshabillage, habillage, sablage des pièces métalliques, remplacement des 42 aubes, assemblage des 294 planches en chêne, la boulonnerie, la peinture, et surprise : j'ai toujours les mêmes mensurations qu'en 1935 ! Diamètre : 5,40 m. Longueur aube : 3,40 m. Largeur aube : 1,40 m



Tous ces travaux m'affolent, je me pose un tas de questions. Après de tels travaux, comment vais-je pouvoir tourner? Une solution simple et moderne: la roue sera entraînée par une lame d'eau commandée par une vanne. Le projet arrive à terme après toutes ces opérations hydraulique et je traverse une période de convalescence: réglages, réglages. Mais je fais confiance au docteur, un jeune technicien toujours à mon chevet. La période d'essai se poursuit.

Pendant ce gros chantier, plusieurs fois, j'avais remarqué un gars attentif à l'évolution des travaux. Et

oui, je le reconnais! Pendant les années 1950-60, il était à la manœuvre au moulin. Il me commandait : « plus vite, trop vite, trop lente! » C'était une belle époque, il y avait du grain à moudre! La phase finale des essais est proche. Je suis impatiente et inquiète en attendant le grand jour : pouvoir m'étourdir.

Un samedi matin, le gars est proche de moi, il admire le travail réalisé, il me caresse. Le contact de sa main sur mes aubes, me fait sursauter, pas d'hésitation. « Écoute, lui dis-je, dimanche à 15 heures, je serai prête à tourner... Comme jadis. Je souhaiterais que tu sois à la manœuvre de la vanne». À l'heure dite, mon complice est au rendez-vous.

« J'ordonne à toi la manœuvre, le bruit d'une gargouille : aubes préparez vous !» Je hurle, je tourne, je tourne...

Et la surprise continue, 120 personnes dans le pré du moulin et sur le pont de la Dives assistent au spectacle et partagent cet événement. Qui de mon complice ou de moi est le plus ému ? Les deux, sans aucun doute!

De plus, sympa, il m'a souhaité en aparté mon anniversaire : 82 ans de fidélité au moulin ! Un détail, il avait oublié gâteau et bougies.

José CASTEL

Erratum. À la fin de l'article de M. Marcel Coulon paru dans le bulletin *Il était une fois le blé*, lire : « Il a fait l'objet d'un dossier documentaire réalisé par l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Normandie », et non : « Il est digne de son inscription à l'inventaire général du patrimoine culturel de Normandie ».

En 1918, le camembert devenait un héros national

Arno Maneuvrier

Centenaire oblige, cette année 2018 sera celle du souvenir de la Première Guerre mondiale. Si cette immense boucherie aux plus de dix millions de morts a profondément changé la face du monde, elle a aussi transformé nos habitudes de consommation. Par exemple, en élevant le camembert normand au rang de fromage national.

L'origine des clichés

Lorsque Jacques Lob et Marcel Gotlib imaginent le personnage de Superdupont pour le magazine *Pilote* en 1972, leur superhéros franchouillard se doit d'arborer tous les symboles du Français moyen ; béret solidement vissé sur la tête, l'homme à la moustache ne se sépare donc ni de son litron de «pinard», ni de son camembert.



Des Onion Johnnies dans les années 1950.

Parmi ces trois «emblèmes», un seul semble nous avoir été attribué outre-Manche. En effet, l'image d'Épinal du *frenchie* coiffé d'un béret trouve vraisemblablement son origine chez les vendeurs d'oignons de Roscoff, omniprésents en Angleterre entre les années 1830 et 1950. Surnommés *Onion Johnnies*, ces Bretons immanquablement coiffés de leur béret étaient bien souvent les seuls Français à qui les Britanniques avaient affaire. Aux yeux des insulaires, le couvre-chef devint donc indissociable des mangeurs de grenouilles qu'on croisait avec leurs vélos chargés d'oignons.

En revanche, le vin rouge et le camembert ont été érigés en symboles nationaux par les Français euxmêmes. Et c'est à la Première Guerre mondiale que le fromage normand et le breuvage *horsain* doivent leur association.

Comment le camembert a vaincu le gruyère

Depuis la deuxième moitié du XIX° siècle, le camembert est loin d'être une production confidentielle. En volume, il est même le premier fromage français vendu



Le ravitaillement des poilus (carte postale satirique).



Un repas dans une tranchée.

au tournant du xx^es. «Sa consommation dépasse celle du brie, beaucoup plus ancien que lui», écrit Pierre Boisard¹, auteur de Le camembert, mythe national². Mais

^{1.} Pierre Boisard, «Comment le camembert a distancé les autres fromages normands», *Histoire et Traditions Populaires*, n°62, juin 1998, pp. 19-25.

^{2.} Pierre Boisard, *Le camembert, mythe national*, 1992, Paris, éd. Calmann-Lévy. Réédité en 2007 sous le titre *Camembert : mythe na-*



L'alimentation des soldats, éternel sujet de raillerie (« menu » satirique du 88° Régiment d'Infanterie, avril 1915).

cet excellent résultat cache une notoriété encore discrète : s'il est apprécié à Paris et dans les grandes villes d'une bonne moitié Nord de la France, le fromage est quasi-ignoré ailleurs. D'autant que ce mets coûteux est délaissé par les classes populaires.

Dès le début du conflit, en 1914, l'intendance de l'armée fournit des portions de gruyère aux soldats. Facile à conserver, à découper et à emporter sur un morceau de pain, ce fromage à pâte pressée cuite peut être aisément remplacé par du cantal —et même du chocolat!—, lorsqu'il vient à manquer. Mais sa fabrication exige des quantités de lait astronomiques, difficilement compatibles avec les pénuries agricoles qui commencent à frapper l'ensemble du pays.

En 1916, le ministère de la Guerre réquisitionne le quart de la production de gruyère. Hélas, cette mesure ne suffit pas à approvisionner les deux millions de soldats qui sont au front. En décembre 1917, le syndicat des producteurs de camemberts offre une journée de production à l'armée et décroche le marché. Un contrat fructueux, non seulement au regard des quantités vendues (un million de boîtes par mois, en 1918), mais surtout pour redorer l'image de marque d'un produit cher, difficilement accessible pour les populations civiles affamées. En outre, ses étiquettes colorées deviennent un support de propagande patriotique.

«Le fromage normand devient le complément indispensable du pinard. Ceux qui défendent la nation communient ainsi sous ces deux espèces dans la même foi

tional par les éditions Odile Jacob.



Ci-dessus et page suivante : étiquettes de camembert, 1918.

patriotique. » conclut Pierre Boisard dans son article³. «La paix revenue, les poilus démobilisés n'oublieront pas ce fromage au goût puissant qui leur a apporté un peu de réconfort au plus fort des combats. Revenus chez eux, ils ne manqueront pas de demander ce fameux camembert à leurs épiciers étonnés. »

En 1919, «le Tigre» Clémenceau évoquera dans un discours aux Poilus «cet autre ami des hommes aux heures difficiles». Le camembert a gagné sa guerre contre le gruyère! Mais cette victoire des producteurs

^{3.} Boisard, 1998, op. cit.



normands annonce une défaite à venir. Car les soldats qui ont apprécié le réconfort du «clacos» sur le front ont pris l'habitude le faire glisser avec une rasade de «pinard»... Une boisson avec laquelle ils renoueront également une fois démobilisés. Et c'est ainsi que les habitants du Nord et du Pas-de-Calais commenceront à délaisser la bière, tandis que les Normands feront des infidélités de plus en plus fréquentes au cidre⁴!

Arno Maneuvrier

^{4.} Les habitudes de consommation se suivent et ne se ressemblent pas. Cent ans plus tard, c'est le vin qui a du souci à se faire : selon un article paru dans *L'Express* en juillet 2017, les Normands seraient aujourd'hui les plus gros consommateurs de... bière, devant les habitants du Grand-Est et les Bretons!

De son observatoire, il a suivi la Bataille de Normandie

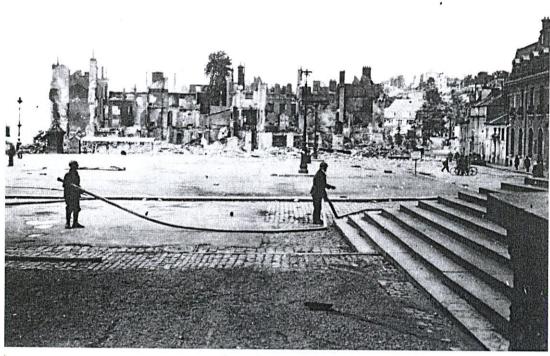
François Havin

André Denoly, fut conseiller général du canton de Saint-Pierre-sur-Dives de 1945 à 1982. En 1944, il exploitait une ferme à Ammeville. Près de celle-ci se trouve la Tour Leblanc, laquelle constitue un belvédère qui émerge du bois de la Punaye et domine la région. Voici un extrait des souvenirs d'André Denoly tels qu'il nous les a confiés avant son décès survenu en 1993.

« J'ai vu, hélas, brûler Lisieux, Caen, Falaise, Vimoutiers »

« En 1944, quelques jours avant le Débarquement, la Tour Leblanc fut occupée par un observateur allemand qui prenait ses repas au café d'Ammeville.

« Dès le petit matin du 6 juin, cet observateur disparut. Alors, la tentation me vint d'aller voir les événements depuis cet endroit. Chaque jour, je montais les marches de ce remarquable belvédère. C'est ainsi qu'à la jumelle je pouvais voir les plus hautes tours des églises de



«J'ai vu brûler Lisieux»

Pompiers place Thiers (aujourd'hui place Mitterrand),
après les bombardements de juin 1944.

Caen, de Falaise et, bien entendu, l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives. J'ai vu, hélas, brûler Lisieux, Caen, Falaise, Vimoutiers.

« Je pus aussi, de cette façon, suivre la progression des troupes alliées, progression accompagnée du bombardement des villes. La bataille se rapprochait d'Ammeville, J'observais les combats aériens aux alentours, jusqu'au jour où, étant dans le haut de la tour, je me suis retrouvé au beau milieu d'un combat rapproché de chasseurs



«La Libération n'était plus qu'une question d'heures » Des soldats britanniques dans la campagne normande en 1944.

allemands et britanniques qui, tels des joueurs de cachecache, tournoyaient autour de mon observatoire. Des balles de mitrailleuse ayant atteint la tour et brisé des vitres, la plus élémentaire prudence m'interdit de poursuivre ces expéditions devenues d'autant plus dangereuses que les combats terrestres avaient lieu maintenant à Ammeville où les troupes allemandes occupaient le village et mon exploitation. Retranchés dans les bois de la Punaye, les allemands échangeaient des tirs d'artillerie avec les



avant-gardes alliées bloquées devant Ammeville. Nous étions entre deux feux, les obus et la mitraille s'échangeaient au-dessus de nous, mais la Libération n'était plus qu'une question d'heures – ce qui se fit bientôt pour notre plus grand soulagement. »

Sur le front du ravitaillement

Dans les semaines qui suivirent le Débarquement, de nombreuses personnes évacuées de Caen et de la région Caennaise, chassées par les combats et les bombardements, étaient réfugiées dans la ferme d'André Denoly et celles des alentours.

Responsable de la Commission régionale des services de ravitaillement général, André Denoly raconte : « Pendant les semaines qui ont suivi le 6 juin, j'ai eu la possibilité d'acheter et de payer tous les bestiaux qui étaient présentés pour l'abattage. Le paiement se faisait avec l'aide du percepteur de Saint-Pierre-sur-Dives, qui venait avec des sacs de billets délivrés par la Banque de France. Les bouchers locaux avaient, pour nous, priorité. Cependant, une part importante nous était imposée pour les troupes d'occupation, il fallait livrer à Ernes, au Breuil-en-Auge, faire payer les officiers allemands... Enfin, par lots de cinquante bêtes à la fois, il me fallait expédier le disponible en région parisienne. Cela se faisait à pied avec des convoyeurs courageux qui prenaient les petites routes moins exposées. »

Recueilli par François HAVIN

La tour Leblanc-Barbedienne

Arno Maneuvrier

Le 6 août 1810, Ferdinand Barbedienne naissait à Saint-Martin-de-Fresnay, dans une modeste famille d'agriculteurs¹.

Monté à Paris, le jeune homme fait d'abord fortune dans les papiers peints. Mais, en 1838, il s'associe avec l'ingénieur Achille Collas, qui vient de mettre au point et de breveter un astucieux procédé de réduction des sculptures. Aussitôt, la Société Collas et Barbedienne propose des copies réduites de sculptures conservées dans les plus grands musées d'Europe. L'idée de Barbedienne, «démocratiser» l'accès à la sculpture en proposant des réductions de qualité aux particuliers pour orner leur intérieur, lui vaut non seulement le succès et la fortune, mais aussi la célébrité. Il est promu Commandeur de la Légion d'Honneur en 1874.

^{1.} Voir: Jack Maneuvrier, «Ferdinand Barbedienne», *Histoire et Traditions Populaires* n°53, mars 1996, pp. 43-52.

La tour Leblanc-Barbedienne



Le château de la Punaye à Ammeville

À sa mort, en 1892, Barbedienne est à la tête d'une entreprise de plus de 600 ouvriers. En l'absence de descendants directs, c'est son neveu, Gustave Leblanc (bientôt autorisé par décret du Président Sadi Carnot à s'appeler Leblanc-Barbedienne), qui prend sa succession.

La fonderie continue de se développer considérablement. Leblanc-Barbedienne signe ainsi avec Rodin un contrat d'édition exclusive de *L'éternel printemps* et du *Baiser*. Il ouvre des succursales aux États-Unis, en Grande-Bretagne et, en 1913, à Berlin.

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°140

Après la guerre de 1914-1918, un grand nombre de monuments aux morts porteront sa signature.

Renouant avec la terre de ses aïeux, Gustave Leblanc-Barbedienne acquit le château de la Punaye à Ammeville, à côté duquel il fit édifier un bâtiment singulier en 1906 : une tour d'où, dit-on, une simple paire de jumelles suffit pour apercevoir les côtes anglaises.

La société Leblanc-Barbedienne cesse toute activité le 31 décembre 1954.

A.M.

Juliette Foucaud, un siècle d'existence bien remplie

François Havin

Récemment décédée, Juliette Foucaud avait, il y a quelques mois, évoqué un siècle d'existence et un parcours exemplaire.

« C'est à Biéville-en-Auge que je suis née, le 1er avril 1915, chez ma grand-mère maternelle. À l'époque, pas de sage-femme ni de médecin. Celui-ci habitait souvent à la ville, distante de huit ou dix kilomètres, et se déplaçait en voiture à cheval. Les aïeules ou les voisines âgées accouchaient donc les jeunes femmes.

«En général, on pratiquait l'allaitement maternel, ce qui permettait un développement physique équilibré au bébé.

«Mon père avait rejoint son régiment pour combattre ceux qu'on appelait les Boches, et il ne revint qu'à la fin de cette guerre. Ma mère devait travailler pour nous élever, ma sœur aînée et moi. La sœur de mon père, mariée à un boucher d'Ivry-sur-Seine, nous accueillit. J'ai le souvenir des bombardements de La grosse Bertha, un canon ennemi, et des nuits dans les sous-sols. Ce sont là les premiers souvenirs de guerre.



Juliette Foucaud en 2015 (photo : François Havin)

«Au bout de quatre ans, mes parents enfin réunis revinrent à la campagne normande. Nous habitâmes une petite maison près de Crévecoeur-en-Auge. Mon père s'engagea comme cantonnier pour être assuré de pouvoir élever sa famille. Nous étions quatre enfants et il n'y avait aucune aide familiale, il fallait «gagner son pain»; d'ailleurs le pain était sacré, on y dessinait une croix avec la pointe de son couteau, avant de l'entamer.

«Ma mère apprit, d'une vieille voisine couturière, la façon de réaliser jupes, robes, manteaux et tabliers. Très active et adroite, elle nous habillait tous les quatre avec des tissus de « La Samaritaine ».

« C'était toujours réalisé avec beaucoup de soin et de goût. Un des premiers achats du ménage fut une vieille machine à coudre, une Excelsior dont ma mère se servit toute sa vie et qui fut très utilisée. »

La «bonne fée» de l'école élémentaire

"J'ai eu la chance d'avoir des parents responsables et courageux, ouverts aux autres malgré leur pauvreté. De plus, l'un et l'autre avaient obtenu leur certificat d'études, qui était alors un diplôme de qualité.

«À cinq ans et demi, j'entre au cours préparatoire de l'école des filles de Crévecoeur-en-Auge. J'obtiens le certificat d'études avec mention très bien. Dans le courant de l'année suivante, une nouvelle maîtresse prit la direction de l'école à deux classes. Elle s'intéressa à moi et proposa à mes parents de m'inscrire au concours des bourses pour continuer mes études. J'obtins une bourse entière en internat. Cette réussite fut la chance de ma vie. J'éprouve encore gratitude et émotion en évoquant ma « bonne fée ». Elle était bretonne, d'une famille d'enseignants, père, sœurs et frères. Nous avons gardé un contact affectueux jusqu'à son décès ; mon mari et mes filles l'ont connue. J'ai eu la chance de découvrir le Finistère et ses beautés, ses fêtes où se mêlent spiritualité et joie, son dialecte chantant, ses jolies coiffes brodées.

« Donc, à treize ans, j'entre à l'école supérieure de filles à Falaise. À seize ans, je passe le brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'École Normale de filles à Caen, treizième sur vingt-trois. Quelle joie! Mon avenir se dessine. »

À l'École Normale de filles

«L'École Normale de filles était une demeure très ancienne, entourée de hauts murs, qui avait dû abriter une congrégation religieuse. Les règles de vie très strictes ne permettaient aucune fantaisie. Mais c'était un vrai séminaire laïc. En plus des cours de pédagogie de la directrice, nous allions faire des stages, suivis de débats, dans des classes annexes.

« Je sors de l'École Normale à dix-neuf ans, quatrième de la promotion et nantie du brevet supérieur.

« À ma demande, je suis nommée à l'école maternelle de Saint-Pierre-sur-Dives et fais la connaissance d'un instituteur que j'épouse en décembre 1936. Le poste double de Magny-la-Campagne se trouvant libre, nous l'obtenons. Mais, bientôt, c'est à nouveau la guerre. Mon mari rejoint son régiment. Il ne reviendra que cinq ans plus tard, après avoir été fait prisonnier en Allemagne. Je dois donc assumer la direction de l'école et les bons soins dus à mes filles nées en 1938 et 1940. »

Solidarité locale envers les prisonniers de guerre

« La Croix-Rouge donnait des denrées pour le Colis des prisonniers. C'est dans une classe, un jeudi après-midi par mois, que nous préparions les colis qu'un cultivateur déposait à la gare voisine.

«Stimulée par la bonne volonté des habitants, je propose aux filles de ma classe de monter une pièce de théâtre, afin de récolter des fonds pour un pécule donné au retour de chaque prisonnier de la commune. Il me fallut beaucoup de soirées laborieuses pour mettre cette initiative en place. La première représentation fut un succès, une salle d'un bâtiment agricole fut préparée



Juliette Foucaud en 2015 (photo : François Havin)

par les parents d'élèves et meublées de chaises de l'église grâce au prêtre de la commune. Ce succès fut connu de toutes les communes des alentours, nous y sommes donc allées jouer et avons reçu le même accueil souriant et chaleureux. Mais la vie était difficile, et les habitants peu aisés. Bref, une certaine somme put être remise à chacun, mais moins élevée que je le souhaitais. Ce que je garde en mémoire de cette expérience, c'est l'effort spontané des jeunes, puis des adultes de ce village, et l'amicale solidarité ainsi créée durant ces années si douloureuses pour beaucoup.

Maire de Vieux-Pont-en-Auge, « par hasard »

« Mon mari rentre fin avril 1945, il doit se réhabituer à un rythme de vie normale. En septembre nous sommes à Vieux-Pont-en-Auge, le poste double d'instituteurs se trouve libre et l'appartement très convenable. Là aussi, la guerre a sévi, les enfants de huit ans ne savent pas lire ni compter. J'ai cinquante-deux élèves dans ma classe pendant trois ans, j'enseigne lecture, écriture, calcul. L'équilibre se rétablit peu à peu. Mon mari assume le secrétariat de la mairie. Au bout de vingt-quatre-ans, c'est la retraite.

« Nous nous installons dans une maison libre de la ferme des parents, nos filles sont mariées, notre fils a quinze ans. J'entre au conseil municipal en 1971 et deviens maire par hasard, aucun des hommes ne souhaitant assumer cette charge laissée par un d'entre eux. Je fais la connaissance de mes collègues du canton et reçois un accueil agréable auquel je ne m'attendais pas, n'étant pas une « notable » comme les deux autres femmes maires du canton. J'exerce cette charge pendant dix-huit ans avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. Elle m'a permis de supporter ma peine lors du décès de mon mari en 1979, et de connaître diverses personnalités devenues amies.

« C'est alors, en 1981, que le président de la Fédération des anciens combattants prisonniers de guerre me propose de m'intéresser au sort des veuves de prisonniers de guerre, afin de défendre efficacement leurs droits et leurs prérogatives. J'entre donc au bureau départemental des anciens combattants et reçois l'aide du directeur honoraire de l'Office national des anciens combattants. Je serai déléguée de Basse-Normandie puis déléguée nationale durant deux ans, m'obligeant à de nombreux voyages à Paris. Enfin, en 1991, nous sommes reconnues victimes de guerre.

« Membre du conseil départemental de l'Office des anciens combattants (ONAC) de 1991 à 2002, j'en deviens membre d'honneur par le Préfet et reçois la médaille d'or de l'ONAC des mains de son directeur. En 1999, le président de la fédération des anciens combattants me propose pour la Légion d'honneur et je reçois la médaille de chevalier. En 2002 s'arrêtent toutes ces activités au service le la Paix.

«En 2006, je quitte «mon village», Vieux-Pont-en-Auge où j'ai vécu soixante-et-un ans, pour un foyer logement à La Mesnie de Saint-Pierre-sur-Dives.»

> Recueilli par François HAVIN

Après la « Der des Ders », le temps des hommages

Arno Maneuvrier

Fin 2017, le film Au revoir là-haut¹, réalisé par Albert Dupontel, remettait en lumière, à sa façon, le temps de l'immédiat après-guerre de 1914-1918. Une période où la France endeuil-lée invente progressivement les cérémonies du 11 novembre et érige un monument aux morts dans pratiquement chaque commune.

À 97 ans, Marie-Thérèse Hugot, doyenne des adhérents d'*Histoire et Traditions Populaires*, n'a pas oublié le 11 novembre 1926. C'était à Beuzeville ; elle avait six ans.

^{1.} d'après l'excellent roman de Pierre Lemaitre, Au revoir là-haut, 2013, éd. Albin Michel, prix Goncourt 2013, rééd. en 2015 au Livre de Poche. Dans cette épopée picaresque, deux anciens poilus se lancent dans une escroquerie aux monuments aux morts, tandis que leur ex-lieutenant engrange des millions de francs avec une vaste arnaque sur les cimetières militaires.

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°140



Commémoration du 11 novembre 1925, à Beuzeville. La mère de Marie-Thérèse Hugot (en robe blanche) et son petit frère Guy (dans le landau) sont au premier rang. Coll. part.

« Je suis un peu une enfant de 1914-1918 », écrit-elle. « J'ai tellement entendu mon père nous parler de la guerre. À cette époque, je crois bien qu'il la vivait encore. Mon frère Jean et moi étions très réceptifs. Ce jour-là, j'allais avec les enfants de l'école assister à la commémoration et porter un bouquet de fleurs au monument aux Morts.

«Le maire lisait les noms des soldats décédés, et un survivant disait, après chaque nom : «Mort pour la France!» C'était impressionnant, surtout lorsque mon père reçut ce



Commémoration du 11 novembre à Beuzeville, au début des années 1920. CPA, coll. part.

privilège. J'étais fière et je le revois encore, mains derrière le dos, très droit. Moi, j'admirais mon héros... Jusqu'au moment où je me suis aperçue qu'il pleurait. Il n'était plus si droit, me semblait-il. Car ces noms que nous entendions défiler, c'étaient ceux de tous ses copains d'école de Beuzeville.

« Nous sommes rentrés à la maison en nous tenant la main, une main que je serrais fort. Ce jour-là, nous avons déjeuné en silence. Moi, très impressionnée, la gorge un peu serrée, je ne quittais pas mon père des yeux. Lui, son air lointain, revivait sans doute ces années cruelles et douloureuses où sont morts tous ses copains.»

Des coups de canon à la minute de silence

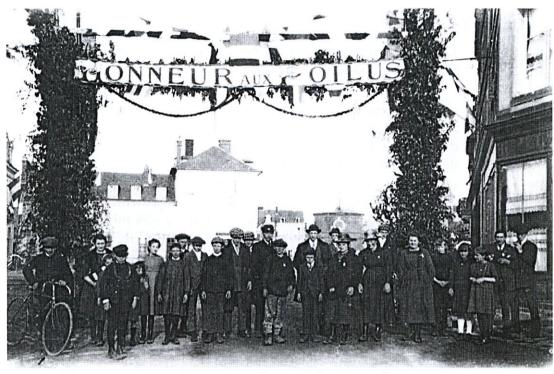
Si leur rituel nous semble aujourd'hui immuable, les toutes premières commémorations de l'Armistice ne ressemblaient pas à celles que nous connaissons. Ainsi, la «minute de silence» n'a été observée qu'à partir du 11 novembre 1922, selon une loi promulguée quelques semaines plus tôt par le président du Conseil des ministres Raymond Poincaré. Jusqu'alors, la commémoration s'accompagnait de sonneries de cloches et de coups de canon. «La manière de M. Clémenceau était bruyante. Celle de M. Poincaré va être silencieuse», commentait Paul Faure le 18 octobre 1922 dans un article du Populaire.

«Gloire aux vainqueurs»

C'est également en 1922 qu'une loi fait de l'anniversaire de l'Armistice une fête nationale fériée, pendant laquelle «La République française célèbre annuellement la commémoration de la victoire et de la paix »². Deux ans plus tôt, en 1920, le cercueil du Soldat Inconnu avait été installé pour la première fois sous l'Arc de Triomphe (avant d'y être inhumé en janvier 1921). En 1923, la «flamme sacrée» y est allumée.

Dans les villes et les campagnes, le 11 novembre est une célébration populaire, à laquelle se rendent toutes les familles. Les rues sont fleuries et pavoisées, et de larges banderoles proclament « Gloire aux vainqueurs », « Gloire à nos soldats » ou « Honneur aux Poilus ».

^{2.} Loi fixant au 11 novembre la commémoration de la victoire et de la paix (24 octobre 1922, publiée au *Journal Officiel* le 26 octobre).



Commémoration du 11 novembre à Beuzeville, au début des années 1920. CPA, coll. part.

30 000 monuments aux morts entre 1918 et 1925

Mais une cérémonie annuelle ne suffit pas à accompagner le deuil, ni à porter le souvenir du sacrifice. Entre 1918 et 1925, 30 000 monuments aux morts sont construits dans les communes françaises. Le plus souvent érigés à l'initiative des anciens combattants (qui représentent alors 90 % des hommes de 20 à 50 ans), ils glorifient la victoire et rappellent le sacrifice des soldats tombés au combat. Ils ont aussi la responsabilité de

transmettre un message de paix aux générations futures. Car, on en est sûr, cette guerre atroce est la «Der des Ders»: comment l'être humain pourrait-il être assez fou pour s'engager dans un nouveau conflit?

Le choix de la sculpture et la localisation du monument aux morts sont corrélés à la couleur politique de la commune. Selon l'historien Antoine Probst³, les élus de droite préfèrent les scènes de victoire (lauriers, soldats triomphants) et érigent leur monument au sein du cimetière (ce qui leur permet d'y adjoindre une croix chrétienne, évoquant le sacrifice). De leur côté, leurs homologues situés à la gauche de l'échiquier politique privilégient une place publique et choisissent parfois des œuvres évoquant la souffrance des soldats et le deuil des familles, plutôt que l'exaltation des vainqueurs.

Quelques monuments au morts de la région

Une Minerve casquée à Lisieux

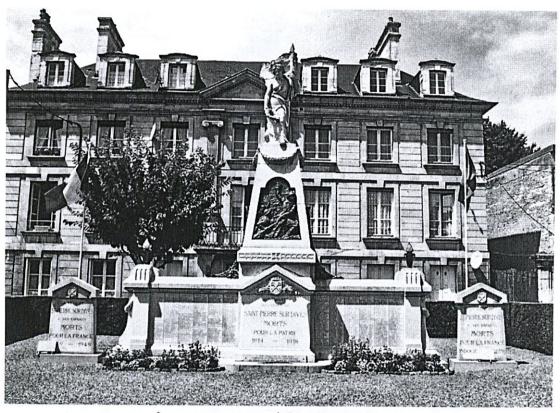
À Lisieux, le monument aux Morts fait l'objet d'un concours de la municipalité entre février et avril 1921. Seuls les artistes natifs des cinq départements normands peuvent y participer. Il semble toutefois que cette règle admette une certaine souplesse, puisque l'œuvre retenue est signée du sculpteur Georges Verez (né à Lille en 1877) et des architectes Albert Le Monnier (né à Paris en 1885) et Fernand Vaudry (né à Vire en 1881).

Installé dans le jardin public, le monument représente une Minerve casquée. La main gauche posée sur un bouclier, la déesse romaine de la guerre (mais

^{3.} Antoine Probst, *Douze leçons sur l'histoire*, Points Seuil, 2014, pp. 200-201.



HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°140



Le monument aux morts de Saint-Pierre-sur-Dives

aussi de l'intelligence et des arts) tient un globe, sur lequel une figurine de bronze brandit une couronne mortuaire. Inauguré le 9 décembre 1923, le monument coûte 108 000 francs de l'époque, dont 20 000 ont été financés par le carmel de sainte Thérèse. Il porte six cents noms, dont ceux des morts pour la France des communes proches de Saint-Jacques et Saint-Désir.

La Marianne de Saint-Pierre-sur-Dives

Autre allégorie féminine : à Saint-Pierre-sur-Dives c'est une Marianne en victoire antique, portant drapeau et couronne de lauriers, qui surplombe un bas-re-lief de bronze représentant des poilus dans les tranchées. Œuvre des sculpteurs Henri Bouet (né à Caen en 1867) et Oscar-Ferdinand d'Haëse (né à Gand en 1870, mais habitant à Caen), ce monument aux morts porte les noms de 95 poilus tombés au combat, à la fois Pétruviens et habitants des communes du canton⁴. Il a nécessité la somme de 35 250 francs. Son inauguration a lieu le 15 mai 1921.

Le « Poilu victorieux » de Sainte-Marguerite-de-Viette

Dans ce même canton de Saint-Pierre-sur-Dives, un autre monument se distingue par sa taille. C'est celui de Sainte-Marguerite-de-Viette, avec sa statue dorée d'un poilu en tenue de combat, tenant son fusil à la main et brandissant une couronne de lauriers de la victoire.

Intitulée *Poilu victorieux*, cette œuvre en fonte de fer bronzée d'Eugène-Paul Benet, né à Dieppe en 1863, fut l'un des modèles de série les plus en vogue en France. Reproduite par la fonderie Antoine Durenne, la sculpture fut vendue à environ 900 communes, ce qui en fait l'une des œuvres d'art public les plus diffusées en France. Rien que dans la région Normandie,

^{4.} Berville, Écots, Saint-Georges-en-Auge, Lieury, Bretteville, Ammeville, Boissey, Garnetot, Montviette, Notre-Dame-de-Fresnay, Thiéville, Saint-Martin-de-Fresnay, Tôtes, Vieux-Pont-en-Auge, Mittois, Montpinçon.



Le « Poilu victorieux » d'Eugène-Paul Benet (CC BY-SA 3.0 signé Éduarel)

on la retrouve ainsi sur les monuments aux morts de quatorze communes⁵.

^{5.} Creully, Saint-Manvieu-Norrey, Troarn (Calvados), La Haye-Pesnel (Manche), Domfront, Putanges-Pont-Écrepin (Orne), Beaumesnil, La Bonneville-sur-Iton, Étrépagny, Longchamps, Pacy-sur-Eure, Quittebeuf, Thiberville (Eure) et Limésy (Seine-Maritime).



Carte postale ancienne montrant le monument aux Morts de Livarot sur son ancien emplacement, avant son déménagement vers le site actuel de la place de l'Église, en 1990. CPA, coll. part.

Livarot et le buste de Marcel Gambier

À Livarot, ni allégorie, ni poilu victorieux : réalisé par l'entreprise lexovienne Tessier, le monument aux morts municipal a la forme d'un obélisque, comme ceux d'un grand nombre de petites communes environnantes.

Seul signe particulier, on y découvre le buste du plus illustre « mort pour la France » de la commune, le capitaine Marcel Gambier.



Marcel Gambier

Avocat, chef de cabinet d'Henry Chéron (le sous-secrétaire d'État à la guerre en 1906), adjoint au maire de Livarot en 1908 puis conseiller général du canton en 1913, Gambier est un républicain convaincu, à la fibre sociale sincère. Fondateur du groupement d'Habitations à Bon Marché, il est aussi président de l'Union des Sociétés de secours mutuel du Calvados. Célibataire et sans enfant, il lègue sa fortune à son ancien collège de Lisieux, sa commune et son département, en organisant notamment des revenus pour la gratuité de la cantine, l'accès aux études des jeunes filles pauvres ou le secours des femmes démunies et en couches.

Âgé de 45 ans en 1914, Gambier avait refusé le poste qui l'attendait à l'arrière et exigé d'être affecté en première ligne. Il meurt lors de la terrible offensive décidée par le général Nivelle au Chemin des Dames, le 19 avril 1917. Son corps ne sera jamais retrouvé.

À l'annonce de sa mort, l'émotion est telle qu'on envisage un temps de dresser une statue à sa mémoire. Le projet est abandonné, mais l'idée d'associer son buste au monument aux morts constitue un compromis honorable. Le 20 novembre 1921, une foule importante se presse à l'inauguration. Parmi elle, Henry Chéron, devenu sénateur.

4% de «Morts pour la France»

En 1995-96, la classe de troisième technologique du collège Jacques-Prévert de Saint-Pierre-sur-Dives menait une étude minutieuse sur les monuments aux morts du canton⁶. Elle écrit : « les plus jeunes des soldats tués au combat avaient 16 ans, les plus âgés 37. Environ 300 hommes du canton de Saint-Pierre-sur-Dives trouvèrent la mort au combat, soit près de 4 % de la population totale du canton de l'époque, ce qui correspond à la moyenne nationale. Certaines communes furent plus touchées que d'autres : Montpinçon eut 21 tués, soit 8,64 % de sa population.»

^{6. «}Étude de quelques monuments aux morts de la région de Saint-Pierre-sur-Dives», *Histoire et Traditions Populaires* n°53, mars 1996.

Et après?

Une fois fixées par la loi de 1922, les commémorations de l'Armistice n'ont guère changé au cours du siècle, sauf lorsqu'elles furent interdites sous l'Occupation. Hommage aux morts pour la France, dépôt de gerbe de fleurs, minute de silence, souvent en présence des enfants des écoles... Après le recueillement, venait le moment du traditionnel banquet. « À Saint-Georgesen-Auge, ces banquets réunissaient, jusque dans les années 1970, exclusivement les hommes, anciens combattants et démobilisés », écrivions-nous en 2008⁷.

« Après la messe, l'Appel aux morts puis la Marseillaise entonnée par les enfants de l'école communale, les invités s'installaient vers 13 heures autour de la table dressée dans le café-épicerie de la commune. Puis, vers 20 heures, après avoir bu le patriotique café tricolore, c'est-à-dire arrosé de calvados, de rhum et de kirsch, chacun repartait d'un pas martial, en essayant de regagner son logis, où l'accueil était parfois moins glorieux. »

Avec la mort du dernier poilu français, Lazare Ponticelli, en 2008, les commémorations du 11 novembre ne sont plus exclusivement consacrées à la Première Guerre mondiale. Une loi de 2012 en a fait une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit où ils sont tombés. Et les enfants des écoles y sont toujours conviés. En effet, selon le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale⁸, une sortie aux monument aux morts de la commune est souhaitable

^{7.} Jack et Arno Maneuvrier, *Dans l'assiette de nos grand-mères*, 2008, éd. Devoldaere, pp. 92-93.

^{8.} B.O. hors série n°3 du 19 juin 2008.

pour les élèves de CP-CE1, afin « de mettre en évidence le caractère exceptionnel de l'événement qui a frappé la mémoire des hommes au point que l'on en célèbre le souvenir collectivement. »

Comment le rédacteur du *Bulletin Officiel* pourrait-il imaginer l'effet qu'une telle commémoration peut avoir sur certains enfants de six ans? Car c'est à cet âge que Marie-Thérèse Hugot, bouleversée par l'absurdité meurtrière de la guerre, décida de ne plus jamais chanter *la Marseillaise*. Et, 91 ans plus tard, c'est avec la même colère intacte qu'elle conclut son témoignage par un vibrant « *Vacherie de guerre!* À bas l'armée et les généraux!»

Arno Maneuvrier

Sources

- Outre les sources évoquées ci-dessus et dans les notes de bas de page, plusieurs sites web permettent d'accéder à des informations détaillées sur les monuments aux morts.
 - Citons notamment le très complet monumentsmorts.univlille3.fr, mais aussi monumentsauxmorts.fr, et surtout l'incontournable memorialgenweb.org, véritable mine d'informations sur la Première Guerre mondiale, qui permet en outre de consulter le dossier de chacun des soldats morts pour la France.
- Toujours pratique, même si son exhaustivité varie en fonction de ses contributeurs, Le Patrimoine des Communes de France, des éditions Flohic (2001) nous a permis de compléter certaines informations.
- Enfin, reconnaissons-le, Wikipedia est notre ami. Un ami avec lequel il faut savoir rester vigilant, mais un compagnon néanmoins précieux en de nombreuses circonstances!



Adelina Castel en 2004

Adelina Castel, souvenirs du camp d'Arromanches

Arno Maneuvrier

Ils fuyaient un pays en guerre, où ne les attendaient que la prison et la mort. En bravant le danger pour traverser la frontière française, ils espéraient trouver la liberté. Mais, après une éphémère vague de sympathie, ils ont surtout reçu la brutalité administrative, les insultes de la presse et les mauvais traitements. Souvenirs d'Adelina Castel, internée au « camp de concentration » d'Arromanches-les-Bains.

Histoire d'un article

Comme beaucoup d'histoires inattendues, celle-ci avait commencé avec un simple coup de téléphone. Nous étions en 2004 et mon frère venait de faire la rencontre d'un vieux monsieur, au hasard d'une salle d'attente. « Il m'a raconté qu'il avait été interné au « camp de concentration » d'Arromanches. Tu connaissais cette histoire ? Je me disais que ça pourrait t'intéresser, pour ton journal... »

Un camp de concentration à Arromanches ? En 2018, avec de la patience et un bon moteur de recherche, on finit par en trouver quelques mentions sur le web. Mais en 2004, internet est muet sur le sujet. Les deux très gros volumes de l'*Histoire d'Arromanches* vendus dans la commune ne s'y intéressent pas davantage. Et si la bibliothèque spécialisée du Mémorial de Caen dispose de quelques ouvrages sur les réfugiés espagnols, il n'y est question que des camps d'Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, Le Barcarès ou Agde. Rien sur Arromanches!

Mon frère se serait-il fait abuser par un sympathique mythomane ?

La réponse se trouve évidemment aux Archives Départementales et dans ses collections de journaux locaux. Alors, pendant des semaines, puis des mois, je vais dérouler laborieusement le fil de cette histoire. Car nombre d'anciens réfugiés internés à Arromanches ont quitté la région. Beaucoup sont morts, également. Chaque nom, chaque numéro de téléphone glané, chaque rendez-vous accepté constituent des surprises inespérées.

De coup de fil en rencontre, on m'invite à rechercher Monsieur Untel, à appeler Madame Unetelle...

^{1.} Il faut évidemment contextualiser l'expression « camp de concentration », utilisée par les autorités françaises et la presse de 1939. Il s'agit ici de camps où l'on *concentre* des prisonniers, contrairement aux « camps de concentration » allemands, euphémisme utilisé par les Nazis pour désigner leurs camps de déportation et d'extermination. Aujourd'hui, cette expression est si fortement connotée que les autorités préféreraient vraisemblablement parler de « camps d'internement » ou de « camps de réfugiés ».

Jusqu'à ce qu'un jour, l'un de mes contacts accepte de témoigner pour mon projet d'article² et me renvoie vers Adelina Castel à Saint-Pierre-sur-Dives...

Ça alors! Madame Castel! La maman de José! La grand-mère de mon vieux copain Renaud et de sa grande sœur Raphaëlle!

Ce témoin inespéré que j'avais passé des mois à rechercher, je le connaissais depuis mes années collège ! Depuis ces lundis matins où Renaud nous faisait saliver d'envie dans la cour de récré, en nous racontant, avec force détails gourmands, les *paellas valenciana* de sa mamie !

Madame Castel me reçut à la maison de retraite La Mesnie, où elle venait d'emménager. Elle était non seulement la quatrième personne qui acceptait de témoigner, mais surtout la plus fiable, en raison de son âge relativement élevé au moment de son internement (17 ans). Grâce à elle, je pouvais compléter les pièces du puzzle et rédiger mon article. C'est pourquoi, aujourd'hui, j'aimerais lui rendre hommage en évoquant son récit dans *Histoire et Traditions Populaires*.

«La guerre est finie»

En février 1939, le général Franco triomphe : dans quelques semaines, le 1^{er} avril, il pourra déclarer dans

^{2.} qui paraîtra sous le titre «Souvenirs du camp d'Arromanches» dans le trimestriel *Au fil de la Normandie* (aujourd'hui rebaptisé *My-Normandy*), n°4, en décembre 2004. Les pages qui suivent en sont une version raccourcie et légèrement remaniée.

un communiqué resté célèbre que « la guerre est finie ». La guerre, mais pas les représailles. Ceux qui ont soutenu la République s'exposent à la prison ou au poteau d'exécution. C'est la Retirada: des cohortes de réfugiés passent la frontière. Ils pensent arriver en terre amie: comme l'Espagne, la France ne s'est-elle pas dotée en 1936 d'un gouvernement de Front Populaire? N'est-elle pas menacée par l'aviation allemande et les blindés italiens qui ont aidé les troupes de Franco à gagner la guerre civile?

Camps improvisés dans le Roussillon

Pourtant, de ce côté des Pyrénées, rien n'a été prévu pour les accueillir. On envoie des troupes coloniales pour contrôler, parfois brutalement, les arrivées à la frontière. On improvise des camps d'internement à Saint-Cyprien, à Argelès-sur-Mer, au Barcarès et dans tout le Roussillon. À Argelès, seuls quelques barbelés délimitent le camp. En attendant de pouvoir construire leurs propres baraquements, les réfugiés dormiront pendant trois mois dans des trous creusés à même le sable. Pendant que les hommes en âge de combattre sont ainsi neutralisés, les femmes, les vieillards et les enfants sont envoyés dans l'arrière-pays et les départements « correspondants ».

Trois mille réfugiés dans le Calvados

C'est ainsi que, le 2 février 1939, un premier convoi de réfugiés arrive à Caen. Laurent Fernandez est de ceux-là. Avec sa mère et sa tante, cet adolescent



Un convoi de réfugiés espagnols arrive à Cerbère, à la frontière franco-espagnole, en février 1939

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 140



Le camp de réfugiés de Bram (Aude) en 1939

de 16 ans vient de faire un long voyage : Perpignan, Bordeaux, Nantes, Agen... De train en train, on les a emmenés pendant plusieurs jours sans leur indiquer la destination de cette équipée.

Très vite, ce premier convoi est suivi d'un autre, puis d'un troisième. En une dizaine de jours, le Calvados reçoit près de 2 800 personnes. L'hébergement s'organise dans les lieux publics, les centres de vacances ou les maisons diocésaines. Laurent et sa famille seront mis en quarantaine au Foyer des Jeunes. Le temps de s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs de maladies contagieuses.

D'abord, un élan de sympathie

La presse locale se fait l'écho de l'élan de sympathie qui traverse le pays. Dans un article au lyrisme désuet, Le Bonhomme Normand salue avec compassion la fuite éperdue de ces malheureux, «au milieu des micocouliers noueux et des oliviers dérisoires». Quant au Journal de Bayeux, il relaie comme ses confrères l'appel à la générosité lancé par la préfecture exhortant les habitants à «participer à une œuvre de charité et de solidarité humaine.»

Des constructions ouvertes à tous les vents

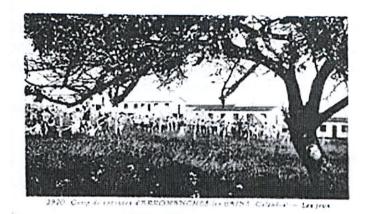
Dans le Bessin, un très grand nombre de réfugiés sont hébergés dans des camps de vacances. D'abord à Meuvaines, puis à Arromanches, où une dizaine de baraquements en bois, aux toits de tôle ondulée, reçoivent environ 300 personnes. Ces constructions,



En 1939, Arromanches-les-Bains est une station balnéaire fréquentée depuis la fin du XIX siècle.

prévues pour accueillir des adolescents l'été, sont ouvertes à tous les vents.

Cet hiver-là, Adelina Castel a 17 ans. Elle a fui l'Espagne avec sa mère et ses cinq petits frères, mais a ensuite vécu cinq mois d'atroce incertitude. Dans la confusion du passage de la frontière, elle a perdu toute trace de sa famille et s'est retrouvée seule, parmi le millier de réfugiés du camp de Poitiers, sans savoir si les siens ont pu fouler le sol français. Elle



À Arromanches, le camp de réfugiés est installé dans cet ancien camp de vacances pour adolescents

est aussi sans nouvelles de son père, qui avait rallié les Brigades internationales du côté de Valence. Un an plus tard, elle apprendra qu'il a été longtemps détenu, puis fusillé.

En décembre, on dort sur de la paille

Lorsqu'elle retrouve enfin la trace de sa famille, après dix mois d'attente, on l'autorise à rejoindre les siens à Arromanches. On est en décembre 1939, et, en France aussi, la guerre a éclaté. Les lits de camp ont disparu, réquisitionnés pour les populations françaises évacuées du Nord. « Quand je suis arrivée à Arromanches, les conditions étaient très misérables. On avait de la paille pour se coucher sur le sol. Le jour, on la poussait le long du mur et on la couvrait avec nos couvertures. Ça nous servait de sièges!» Les conditions

d'hygiène se sont dégradées. Dans le camp, les enfants ont de la boue jusqu'aux genoux. La gale et les poux grouillent. Et l'aspirine constitue le seul médicament disponible. « Il fallait qu'on soit résistants! On a eu de la chance de rester en bonne santé!» Une chance que tous n'auront pas : le grand-père du jeune Laurent mourra d'une maladie contractée dans au camp.

Malheur aux vaincus!

Il faut dire qu'après la vague d'émotion suscitée par leur arrivée, les réfugiés espagnols sont vite devenus encombrants. Influencés par la violente campagne menée par l'extrême-droite française contre cette «lie de la terre», les journaux locaux ont changé de ton. On commence à faire les comptes. Le 24 février 1939, Le Journal de Bayeux relève que « 320 000 personnes sont encore en France, ce qui impose au gouvernement français une charge de trois millions et demi de francs par jour». «Nous voici donc contraints», continue l'éditorialiste, « de garder chez nous tous ces criminels de droit commun, ces terroristes, ces pillards, ces dynamiteurs, ces bourreaux et ces tortionnaires répugnants.» En l'espace de trois semaines, les « malheureux évacués» sont devenus, aux yeux d'une grande partie de la population, des tueurs assoiffés de sang!

Le Journal de Bayeux les envoie « se faire pendre »

Cette accusation ne tient pas devant la réalité : les parents d'Adelina sont démocrates, comme leurs compagnons d'infortune. Beaucoup sont chrétiens. Mais qu'importe la vérité! L'Europe est assise sur une poudrière; la France applique une neutralité bienveillante à l'égard du régime franquiste, pourvu qu'il ne déclenche pas une guerre en Europe. Le sort des réfugiés est donc tout tracé: « Le Français moyen souhaiterait que, selon l'expression vulgaire, on les envoyât se faire pendre ailleurs!» conclut Le Journal de Bayeux. Le même jour, Le Bonhomme Normand se félicite de l'issue de la guerre civile espagnole: « C'est donc contre la plus exécrable des révolutions que Franco a courageusement lutté, car il avait devant lui une armée de bandits, de pillards et de voleurs. »

L'administration française exhorte discrètement les réfugiés à rentrer chez eux. À Arromanches, les pressions commencent à porter leurs fruits. « Les conditions de vie étaient tellement dures que mes tantes ont préféré rentrer », témoigne Augustin Munoz. Les premiers retours ont lieu en avril.

Rêves de Mexique

Pour ceux qui restent, le temps est suspendu. Seule distraction, la promenade à la plage, en groupe de 25 personnes. Au camp, on ne sait pas combien de temps la situation va durer. Les familles sont séparées. On est souvent sans nouvelle des hommes, qui sont restés dans les camps du Sud-Ouest. Dans cette incertitude ambiante, on rêve de Mexique, où l'on sait que quelques milliers de réfugiés espagnols se sont installés. Mais le voyage coûte cher, et la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, en septembre 1939, va briser ces dernières illusions.



Près de Lisieux, la filature Laniel offrira travail et logement aux réfugiés espagnols pour remplacer ses ouvriers partis au front.

Paradoxalement, la Seconde Guerre mondiale va mettre un terme à l'enfermement des réfugiés du Calvados. Dans les fermes, dans les usines, on manque de main d'œuvre : les hommes en âge de travailler sont au front. Les Espagnols sont sollicités, d'abord pour les travaux agricoles. Dans la région de Lisieux, l'entreprise Laniel logera et embauchera les réfugiés espagnols dans ses filatures pour remplacer les ouvriers partis au front. Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre.

«La poubelle de l'Europe»

Après la Libération, la plupart s'en iront en région parisienne. Adelina Castel, elle, s'est installée à Saint-Pierre-sur-Dives. Sans rancune contre l'administration française qui l'avait si mal accueillie à ses 17 ans. Au contraire : «Avec le temps, je n'ai plus d'affinités pour l'Espagne. Bien sûr, c'est mon pays d'enfance. Mais le plus fort, c'est la reconnaissance pour la France. Elle nous a ouvert la porte à un moment critique. On ne serait plus là pour en parler, si le gouvernement français avait écouté Chamberlain, le premier ministre anglais : «en accueillant les réfugiés espagnols, vous allez faire la poubelle de l'Europe!» La poubelle de l'Europe, c'était nous!»

En 2013, le premier secrétaire du Parti socialiste français Harlem Désir créait la polémique sur un plateau de télévision en évoquant les réfugiés espagnols « qui ont été accueillis en France au moment où leur pays traversait des drames et des guerres, et qui en même temps étaient fiers de la solidarité de la France, qui étaient soulagés, qui étaient reconnaissants ». Le président de l'Association pour le Souvenir de l'Exil Républicain Espagnol en France, Éloi Martinez Monégal, lui avait répondu que «s'il y a eu en France solidarité à l'égard des réfugiés espagnols, elle venait du peuple français et non pas des autorités gouvernementales de la troisième République ». C'est aussi le sentiment qu'avaient exprimé les témoins que j'avais rencontrés en 2004. Ainsi, Laurent Fernandez : « Je n'ai que des bons souvenirs des Français pendant cette période : dans les trains, les cheminots faisaient tourner les moteurs à l'arrêt pour faire marcher le



Madame Castel vers 1971

chauffage. Et quand on est arrivés à Littry, des veuves nous apportaient des vêtements et de la nourriture. Elles avaient perdu leur mari en 1914-18, alors elles étaient particulièrement émues quand on leur racontait la guerre civile. »

«Si on m'avait dit que j'attendrais plus de 60 ans...»

Après le Débarquement et le rôle stratégique exceptionnel joué par le site d'Arromanches et son Port Winston, les baraquements ont été démantelés. Aujourd'hui, c'est le cinéma circulaire «Arromanches 360» qui se dresse sur la falaise, tout près de l'endroit où Madame Castel avait été internée. Le souvenir du camp a été effacé. En 1944, les presses du *Journal de Bayeux* et du *Bonhomme Normand* ont recommencé à

tourner, publiant leur journaux sous de nouveaux titres et avec des directions issues de la Résistance. Et sans invectives xénophobes dans leurs éditoriaux. Les réfugiés espagnols se sont fondus dans la société française, le plus souvent en silence.

En 2004, Adelina Castel concluait l'entretien avec émotion : « Si on m'avait dit que j'attendrais plus de soixante ans, avant qu'on vienne m'interroger sur cette époque!»

Madame Castel est décédée en 2012, à la maison de retraite La Mesnie de Saint-Pierre-sur-Dives.

Arno Maneuvrier

La chouannerie dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives

Henri VAUTORTE

C'est pendant le premier semestre de 1795 que la chouannerie déploiera son activité en Pays d'Auge.

D'après l'ouvrage du chanoine Simon, Monsieur de Phisemont, épisodes de la chouannerie en Pays d'Auge publié en 1930, la famille de Phisemont s'était fixée au manoir du Bosc à Saint-Pierre-de-Mailloc en 1750.

Les Chouans de Phisémont ne se montrent jamais à grand effectif sur les routes. Ils ne circulent que la nuit, le plus souvent à très faible effectif. Ce ne sont que des bandes aptes à faire la guérilla ou des expéditions punitives.

Tous portent un signe distinctif, un scapulaire pendu au cou, à la différence des Vendéens et des Bretons qui le portent sur la poitrine et le chapelet accroché la boutonnière. Ils ont toutefois une double supériorité sur les soldats des armées de la République : tous sont des volontaires, qui ont tout quitté pour vivre leur idéal. Ils connaissent à fond la région où ils opèrent et savent quelle ferme, quelle maison les accueillera.

Dans tous les bois qu'il connaissent parfaitement, ils ont repéré les chênes creux où ils pourront se cacher. Cachettes parfois dangereuses : Anatole France n'a-t-il pas raconté que pour échapper aux « Bleus » (soldats de la République), l'un de ses ancêtres s'était caché dans le creux d'un chêne, mais ne put malheureusement en sortir. Beaucoup plus tard, quand on abattit l'arbre, on trouva son cadavre desséché.

Comme toutes les troupes, les hommes de Phisémont ont des besoins : il leur faut des armes et de l'argent. Où trouver ces armes et cet argent ? Auprès des acquéreurs des biens nationaux qui appartenaient à l'Église ou à des émigrés. Certains s'étaient enrichis en payant de tels biens un prix dérisoire. Pas besoin de se gêner avec ses gens-là si l'on récupérait chez eux de l'argent, des armes, des chevaux, des objets quelconques. Ces expéditions furent donc toujours des expéditions punitives.

L'exécution de l'abbé Marquis

Le 24 février 1795, les Chouans opèrent à 3 heures du matin à Saint-Germain-de-Livet. Ils arrachent de son domicile le curé constitutionnel de la commune, l'abbé Marquis, originaire de Mesnil-Eudes : ils l'emmènent au bois de la Hêtre et l'y fusillent sans plus de façon.

Le 13 pluviôse an II, ils arrivent au nombre d'une trentaine, à 10 heures du soir, chez Barbo à Sainte-Foy-de-Montgommery. Celui-ci, cultivateur, âgé de 47 ans, veuf depuis quelques mois, vit avec cinq de ses sept enfants. Il a, à son service, deux bonnes et un domestique âgé de 55 ans. Ancien maire de la commune, il est propriétaire de deux acres et demie de biens nationaux. Tous les occupants de la maison sont déjà couchés. Ils sont bientôt tirés de leur lit par les clameurs des Chouans qui font grand tapage et somment Barbo d'ouvrir. Celui-ci ne se fait aucune illusion, il a bien entendu «il faut que nous le tuions».Il descend de sa chambre au premier étage, s'arme de son fusil et d'un pistolet, mais n'ouvre pas. Les Chouans cognent à grands coups de crosse sur la porte de la maison et les volets des fenêtres. L'un deux défonce la porte à coups de hache et s'introduit dans la maison. Il ne s'était pas encore redressé que Barbo, qui l'attendait de pied ferme, tire et le tue à bout portant. Du second étage, le domestique Rivière tire sur les assaillants. Les Chouans tirent par les pieds, hors de la maison, le cadavre de leur compagnon. Mais Rivière tire toujours. À voix haute, ils décident de mettre le feu à la maison. Ils se dispersent pour rassembler ce qu'il leur faut et passent en préparatif un certain temps, que Barbo et les siens s'empressent de mettre à profit pour tenter de s'échapper. Inaperçus des assaillants, ils traversent la rivière la Vie. De l'autre rive, ils assistent navrés à l'incendie de leur maison et de tout le mobilier qui la garnissait. Mais ils avaient la vie sauve! Ils l'avaient échappé belle.

A Tôtes chez A... le vingt neuf janvier mil sept cent quatre vingt seize, sur les dix heures et demie du soir, par un beau clair de lune, le citoyen Charles A... qui avait acheté du bien d'émigré voyait arriver chez lui une troupe de trente hommes armés jusqu'au dents. Ceux-ci frappent à la porte : « qui va là ? »

A... qui ne se sent pas la conscience tranquille, essaie de se barricader. Les Chouans menacent de défoncer la porte. On reconnaît la voix de celui qui commande, c'est Mellion, originaire de Saint-Martin-de-Fresnay. La porte s'ouvre. Les Chouans se précipitent dans la maison. A... est prié, sous la menace d'un fusil, de livrer ses armes plus deux cents doubles louis pour le bien qu'il a injustement acquis. Tremblant de peur, il s'exécute, donne son fusil, puis 2 900 livres en numéraire et 100 000 livres en assignats.

A Tôtes chez B...

La même nuit, Mellion et ses hommes arrivent à huit heures du soir à Mesnil-Simon chez le citoyen C... La troupe est, ce soir-là, plus nombreuse que de coutume. L'effectif est de 60 hommes.

«Au nom du Roi! Ouvrez!» C... a compris. Inutile de résister, il ouvre.

Les Chouans pénètrent dans la maison. « Le premier qui bouge, je lui brûle la cervelle !» Mellion prend la parole : « Tu es en acquéreur de biens nationaux, dit-il au maître de la maison, et tu as présenté une pétition pour faire rejoindre les jeunes gens de la réquisition ! ». Alors un Chouan de petite taille, vêtu d'un costume de hussard, s'approche de C... et lui arrache sa montre en or. C'est le signal du pillage. Les Chouans enlèvent tout ce qu'ils trouvent en linge et en vêtement, 1 500 livres en numéraires, et 2 000 livres en assignats, divers objets et des pistolets. Pour emporter leur butin, les Chouans prennent une jument à l'écurie et s'en vont.

Perquisition chez M. de Corday D'Armont

Un détachement de 60 hommes, sous le commandement du capitaine Dolis, fait une battue du 15 au 19 février, arrêtant les gens dont la figure lui paraît suspecte! Le détachement se rend dans la commune du Mesnil-Imbert, dans la maison du ci-devant noble de Corday d'Armont dont les deux fils ont émigré et que l'on soupçonne d'être rentrés. M. de la Sicotière nous cite cet extrait du rapport du capitaine Dolis: «Après les recherches les plus exactes, nous n'y trouvâmes ni armes, ni gens suspects, nous nous fîmes rendre compte du nombre de personnes qui habitaient la dite maison; il nous en fut déclaré trois. Ainsi cinq manquaient à l'appel et étaient évadés.»

Tout s'expliqua sans doute. M de Corday ne fut pas arrêté. M de la Sicotière ajoute : « Il est à remarquer que dans le rapport, il n'est fait aucune allusion à sa qualité de père de Charlotte Corday, mais seulement de noble et de père : « d'émigrés ».

Ce rapport du Capitaine Dolis est extrêmement curieux en ce sens que plus loin, il fait le récit de la rencontre d'une bande de Chouans.

Un combat aux Champeaux

«Arrivés au chemin de Vimoutiers à Argentan, nous aperçûmes une troupe d'hommes armés qui ne tenaient aucun rang, conduite ordinaire des Chouans. À cette vue le courage enflamme tous les cœurs des soldats républicains et leurs bouillants transports les portèrent à fondre sur cette horde d'assassins avec l'impétuosité du vent. Ces monstres du genre humain ne purent soutenir notre vue et ne trouvèrent leur salut

que dans la fuite la plus précipitée qui les fit échapper à nos baïonnettes après avoir essuyé plusieurs coups de feu, dont un fut frappé à la cuisse.

Le désir de purger la terre de la liberté de ces insectes venimeux nous porta à les suivre dans leur marche rapide dans l'espace de plus d'une lieue.

Rendus dans un fond nommé « Les Champeaux », dominé par une pente rapide et tenant à la commune des Ligneries, ces scélérats se rallièrent sur une ligne au nombre d'environ quarante, appuyant leur gauche par les bois d'Auge et le flanc droit par les prés remplis de petits ruisseaux. Cette position et ces dispositions préliminaires d'une résistance nous forcèrent à agir militairement. Nous formâmes donc notre centre d'un peloton de trente hommes commandés par un lieutenant; la gauche et la droite de notre front furent soutenus par quinze hommes chacune, seules forces qui nous restaient et disposées en tirailleurs. Nous avançâmes dans cet ordre à l'ennemi, qui, sur le champ, fut assailli par les tirailleurs qui s'emparèrent alors de la hauteur que les brigands abandonnèrent par une fuite précipitée.

Ils dirigèrent leur marche par les bois d'Auge, où nous les perdîmes. La position que nous occupions alors n'étant point favorable, nous jugeâmes à propos de nous retirer sur la bruyère d'Avenelle où nous trouvâmes un détachement de Trun... La nuit venant, nous nous retirâmes à Trun avec notre détachement.»

Expéditions à Saint-Martin-de-Fresnay et à Réveillon

Quinze jours après, le 25 mars, la présence de Mellion est signalés à Saint-Martin-d'Hères avec une cinquantaine d'hommes. Le citoyen Désilles, chargé de le poursuivre, raconte ainsi les opérations : « Le 5 germinal (25 mars), je fus informé à six heures du soir qu'une troupe de brigands ayant pour chef Mellion, qu'on dit être de cinquante hommes, devait arriver à Saint-Martin-de-Fresnay et Réveillon, à deux lieues et demie de Saint-Pierre-sur-Dives était logée par billets chez différents citoyens.

Je requis aussitôt le capitaine de la Compagnie franche de partir à neuf heures du soir avec soixante hommes et je lui donnai pour guides trois gendarmes avec ordre de marcher à pied et injonction d'arrêter et de combattre les brigands.

Le départ s'effectua à l'heure prescrite et la troupe se divisa en pelotons pour fermer les passages.

Arrivés aux lieux indiqués, ils y apprirent que les brigands y étaient effectivement, mais au nombre de vingtdeux hommes, tous déserteurs et jeunes gens de la réquisition, commandés par Mellion.

Ils cernèrent le village et les maisons, mais, ne connaissant pas tous les débouchés, ne purent saisir que deux hommes dont un hussard du Gème bataillon qui a reçu un coup de feu dans les reins qui lui a traversé le corps. Je le fais panser en prison. Trois quidams chez qui ils étaient logés ont été emprisonnés avec eux et, en outre deux femmes; on a saisi 4 fusils, 2 sabres et un habit de hussard.»

Arrestation et condamnation à mort de Couesnon

Le 10 germinal an IV, vers 10h30 du soir, le citoyen Lecesne, agent municipal de Berville, est assez surpris de voir apparaître devant sa porte un individu qui lui demande le chemin à suivre pour se rendre à Réveillon. Lecesne le lui indique ; l'individu poursuit sa route, mais Lecesne est pris de soupçons. Il a remarqué cer-

tains détails du costume de cet individu et il sait, que quelques jours auparavant, les Chouans ont fait un coup de main à Réveillon. Cet individu doit être un Chouan. Lecesne prend son fusil et se met à la poursuite du suspect.

Il rencontre un nommé Saulnier, habitant de Vieux-Pont-en-Auge qu'il connaît bien ; il lui fait part de ses soupçons et le décide à l'accompagner. Saulnier prend un fusil chez la citoyenne Loriot et rejoint Lecesne. Tous deux se hâtent. Ils rencontrent le suspect dans un herbage. Ils l'interpellent et lui demande ses papiers. Le suspect n'en a pas ! Il n'a même pas de passeport ! Nos hommes n'hésitent pas à le conduire à la prison de Saint-Pierre-sur-Dives.

L'instruction établit que le suspect s'appelle Couesnon. Qu'il est originaire de Melle (Deux Sèvres), qu'il fait partie de la compagnie des Chouans commandée par le capitaine Mellion. Les faits étant établis Couesnon est condamné à mort. Il est fusillé le surlendemain 29 floréal (18 mai) à cinq heures du soir, à Lisieux, place de la Victoire

Les troupes républicaines fouillent la région

Les Chouans semblaient devenir plus nombreux dans cette région de configuration difficile qu'est la lisière des cantons de Saint-Pierre-sur-Dives, Livarot, Vimoutiers et Trun. En floréal an IV, les généraux républicains désireux de les déloger de cette région résolurent d'organiser une grande battue.

Une colonne partant de St-Pierre-sur-Dives devait se rendre à La Gravelle (rattachée à Montviette) et à Heurtevent, et fouiller en cours de route le bois de Quévrue. Une deuxième colonne partant de Vimoutiers devait se diriger aussi sur Heurtevent, mais en passant par Crouttes, fouiller la forêt de Montpinçon et pousser une pointe jusqu'à Notre-Dame-de-Fresnay.

Une troisième colonne devait traverser la rivière à La Brévière, fouiller tout le pays de La Chapelle-Haute-Grue, Tortisambert, Heurtevent et atteindre Livarot.

Enfin, une quatrième colonne, tenue en réserve à Vimoutiers, devait, au premier appel se porter là où sa présence serait nécessaire.

Les Chouans à Saint-Pierre-sur-Dives

Selon une tradition orale recueillie près d'une personne très digne de foi, la vénérable doyenne d'âge de la population pétruvienne, Madame Paul Lebourgeois, les Chouans auraient cantonné rue du Bosq, dans les locaux jadis occupés par l'Hôtel du Cheval blanc, maintenant disparu, qui, à l'époque de la Révolution, avait pour enseigne «Auberge du grand veneur». Les Chouans auraient occupé les locaux du premier étage à main gauche, en allant vers le fond de la cour inférieure quand on y pénètre venant de la rue du Bosq.

Les Chouans entreprirent à l'ouest de Saint-Pierre, donc hors du Pays d'Auge, d'autres expéditions punitives, notamment à Soignolles, Langannerie, dont il ne sera pas parlé ici.

Toutefois, en raison de l'énorme retentissement qu'elle eu en son temps, nous croyons ne pouvoir terminer ce chapitre sans faire allusion à l'affaire du bois du Quesnay, bois qui n'est pas très éloigné de Saint-Pierre. Huit ans après l'assassinat de Leroy-Beaulieu, la chouannerie, dit-on, manifestait une dernière fois son activité avec une telle audace et de façon si spectaculaire que nous ne pouvons n'en pas parler.

Quand on va de Falaise à Caen par la Route Nationale 158, on parvient, après avoir traversé l'agglomération de Potigny et avant d'arriver à Langannerie, au bas d'une côte où se trouve un bois, le bois du Quesnay.

En cet endroit précis, le dimanche 7 juin 1807, vers 8 heures du soir, se déroule un événement qui fit grand bruit au delà des limites de la Normandie. Un chariot attelé de 4 chevaux, transportait 6 lourdes caisses de Tours à Caen. Le conducteur s'était, dans l'après-midi, attardé à Falaise. Peut-être y avait-il trop parlé? Il avait repris la route et devait s'arrêter à Langannerie pour y passer la nuit. Il fut attaqué par une bande de chouans embusqués dans le bois du Quesnay et dévalisé. Les 6 caisses chargées contenaient, l'une en or et en écus : 33 000 francs, les cinq autres en écus et en billon 33 489 francs 92 centimes, somme importante à l'époque

Cet épisode a inspiré à l'historien G. Lenotre son livre, *Tournebut – 1804 - 1809*.

Louis du Bois, maintes fois cité ici, reconnaît en définitive que, dans l'arrondissement de Lisieux où opéraient M. de Phisemont et ses gens, les meurtres furent peu nombreux et ne furent accompagnés d'aucun de deux raffinements de cruauté qui signalèrent ailleurs l'assassinat politique.

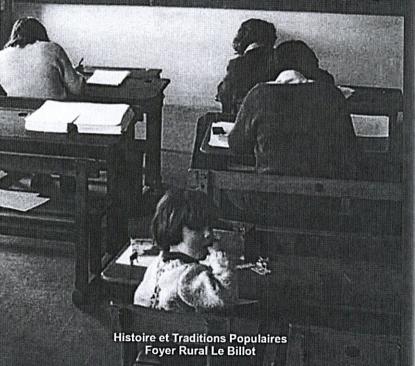
Ce témoignage non suspect de Louis du Bois nous paraît mériter d'être rappelé ici parce que, nous l'avons dit, l'un des objectifs recherchés dans la création des «compagnies franches ou compagnies de Contre-Chouans», était précisément de déshonorer tous les Chouans en bloc en laissant croire que tous devaient être accusés de tous les excès, de tous les forfaits, de tous les crimes commis le plus souvent par de faux Chouans, vrais bandits de la population.

Henri VAUTORTE

(Henri Vautorte fut juge de paix et maire de Saint-Pierre-sur-Dives. Les pages qui précèdent sont extraites d'une monographie ronéotypée qu'il écrivit sur la commune).

DE L'ENCRE VIOLETTE AU STYLO-PLUME

Un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge



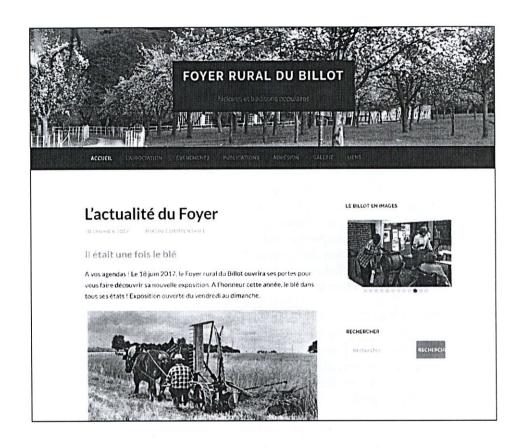
De l'encre violette au stylo-plume

En juillet 2017, Histoire et Traditions Populaires a publié De l'encre violette au stylo-plume, un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge.

En effet, depuis plus de quarante ans, chaque exposition présentée au Foyer Rural du Billot s'est toujours accompagnée d'une publication. De «Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge» (1974) à la dernière en date, «Il était une fois le blé» (2017), pas une n'avait échappé à la règle... Pas une, sauf la petite «classe 1900», reconstituée depuis plusieurs décennies, et qui n'avait jamais eu cet honneur. C'est cet «oubli» que vient tenter de réparer cette publication.

Au sommaire, «un peu d'histoire », mais aussi les «souvenirs de l'école de Saint-Martin-de-Fresnay» de Madame Damécourt, les registres matricules des écoles du canton, les fêtes scolaires, des évocations du «certif» et du verre de lait, ou encore les souvenirs des «instits» de l'école du Billot.

Ce numéro spécial hors-série n'est pas compris dans l'abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires*. Les lecteurs désireux de se le procurer peuvent adresser un chèque de 10 € (+4 € en cas d'envoi par la poste) au Foyer rural du Billot - 14170 L'Oudon.



Retrouvez toute l'actualité de l'association Foyer Rural du Billot, Histoire & Traditions Populaires sur

www.lebillot.org

Crédits iconographiques

Couverture, pp. 10, 13 et 34: photos Thierry Bricon.

Pages 38 et 40 : photos José Castel.

Page 47 : collection bibliothèque de Dijon.

Pages 49 et 50 : étiquettes, coll. part.

Page 52 : collection de la médiathèque de Lisieux, partagée

sur https://www.flickr.com/photos/photosnormandie.

Page 53: collection photosnormandie

(www.flickr.com/photos/photosnormandie). Pages 60 et 63: photos François Havin.

Page 68 : archives privées de Marie-Thérèse Hugot.

Page 76: Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0 signé Éduarel.

Page 82 : archives privées de José Castel et sa famille.

Page 88 : archives du Ministère de la Culture espagnol, fonds

Augusti Centelles

Pages 44, 46, 78, 87: photos non sourcées. Malgré nos recherches, nous n'avons trouvé aucune mention d'auteur sur les différentes occurrences de ces clichés visibles sur le web.

Pages 45, 54, 57, 69, 71, 73, 77, 90, 91, 94: cartes postales anciennes, coll. part.

Imprimé en Europe par lulu.com (impression numérique à la demande)

Dépôt légal : janvier 2018. ISSN 0298 6728

Histoire et Traditions Populaires

À nos lecteurs p. 7 Jack Maneuvrier	7
La journée « manoirs » du 8 octobre 2017 p. 9 Jack Maneuvrier	9
Le manoir de La Plesse p. 13 Michel Cottin † (1994)	1
Notes de toponymie normande : le manoir de La Plessep. 32 Dominique Fournier	1
Le château de Hiéville p. 39 Catherine Rousseau	5
La roue qui parle du moulin d'Ouville p. 3 José CASTEL	7
En 1918, le camembert devenait un héros national p. 43 Arno Maneuvrier	3
De son observatoire, il a suivi la Bataille de Normandiep. 5: François HAVIN	1
La tour Leblanc-Barbedienne p. 50 Arno Maneuvrier	6
Juliette Foucaud, un siècle d'existence bien remplie p. 5 François HAVIN	9
Après la « Der des Ders », le temps des hommages	7
Adelina Castel, souvenirs du camp d'Arromanches p. 8 Arno MANEUVRIER	3
La chouannerie dans le canton de Saint-Pierre-sur-Divesp. 9 Henri VAUTORTE †	9

Bulletin semestriel édité par le Foyer rural du Billot. N°140, décembre 2017. ISSN 0298-6728. Couverture : photo Thierry Bricon.